

7 JOURS

L'ÉCO DE LA BRETAGNE

ENTREPRENDRE DANS L'OUEST

Concilier
durable et rentable

RTSYS EN MORBIHAN

20 000 drones
sous les mers

N°5202

04 novembre 2023

Prix : 2 €

7jours.fr

Thibault Le Treut

CEO et fondateur
Check & Visit

check&visit

Ça déménage !



19



28

Bretagne p/04

- Salon Entreprendre dans l'Ouest
- Retour du Forum InCyber au Canada
- Carnets

Ille-et-Vilaine p/08

- Carnets
- En Bref : Cocoonr, Arbenn, Icade
- Expérimentation France Travail en pays de Redon
- Infuse Me séduit les professionnels de la restauration
- 50 ans de CCL Construction

Morbihan p/14

- Le Minor reconnu EPV
- En Bref : Sailiz, Logements ULS, Socomore Ventures
- Maison Figura
- RTSys : 20 000 drones sous les mers

7 JOURS - L'éco de la Bretagne ; N° 5202 ; ÉDITÉ PAR « 7Jours » SAS au capital de 54000 € ;

SIÈGE SOCIAL : 1 rue la Chalotais, 35000 RENNES ; TÉL. 02 99 79 39 09 - www.7jours.fr ; ADRESSE POSTALE : BP 8033 35103 RENNES Cedex 3.

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : Guillaume LALAU DIRECTRICE : Olivia CLAUDEVILLE

RÉDACTRICE EN CHEF : Laora MAUDIEU ; JOURNALISTES : Djamel BENTALEB, Suzanne BRUNEAU, Sarah SEDRAOUI

CHARGÉE DES CONTENUS DIGITAUX : Karine BARBÉ ; DIRECTION ARTISTIQUE : David PEYS ; MAQUETTISTE / GRAPHISTE : Steven ISRAEL

PUBLICITÉ : Olivia CLAUDEVILLE ; ANNONCES LÉGALES & ABONNEMENTS : Angélique AUBRY, Gwenaëlle MOURIÈRE

PRÉSIDENT HONORAIRE : Jean-Jacques BRÉE

Nous contacter : Rédaction : redaction@7jours.fr ; Annonces légales : annoncelegale@7jours.fr ; Publicité : publicite@7jours.fr ; Direction : contact@7jours.fr

N° CPPAP 0226 1 83943 / ISSN 2025-6078 / RCS Rennes 589 200 344

IMPRESSION : Corlet Imprimeur, 14110 Condé-sur-Noireau ; Dépôt légal à parution HEBDOMADAIRE : Parution le samedi

PRIX DE VENTE UNITAIRE : 2 € ABONNEMENT 1 AN : 69 € (TVA incluse) : couplage journal + site internet. Membre de RésoHebdoEco.



SOMMAIRE



Grand Format p/19

- Entretien avec Thibault Le Treut, fondateur de Check & Visit, solution digitale pour l'immobilier

L'œil des experts p/24

- François-Éric Paulet, président de la Chambre des notaires d'Ille-et-Vilaine, revient sur les aspects juridiques, administratifs et financiers, lors d'un décès.

Art de vivre p/27

- Rencontres photographiques Lorient
- Festival Glaz photo à Rennes

Annonces légales p/30



Salon
Entreprendre
dans
l'Ouest

« Le développement durable n'est plus une option »

Par **Suzanne Bruneau**

Le Salon Entreprendre dans l'Ouest revient pour la 25^e édition au Parc expo de **Rennes**, les 6 et 7 novembre 2023. Dédié aux dirigeants et futurs dirigeants d'entreprise, ce rendez-vous met l'accent sur la transition environnementale et sociétale des entreprises. Entretien avec Erwan Galesne, président du salon depuis 10 ans.

Erwan
Galesne

7J : Le développement durable, il en est question dans les entreprises depuis plusieurs années, alors pourquoi avoir choisi ce thème spécifiquement ?

E.G : Ce thème devient la norme pour les entreprises, d'autant plus avec la prise en compte de critères extra-financiers dans l'analyse de la performance ou la notation de la Banque de France, par exemple. Le choix de cette thématique est une façon de tirer la sonnette d'alarme. Nous allons devoir tenir des engagements année après année, ce n'est plus une option.

En plus des entrepreneurs qui se lancent, nous espérons attirer des entreprises qui ont pignon sur rue, des cadres de grandes entreprises, car c'est difficile de transformer des business qui existent depuis longtemps. Je fais le parallèle avec le digital il y a 20 ans, cela a perturbé des sociétés qui fonctionnaient à l'ancienne. Pour la transition écologique, si nous ne prenons pas les mesures nécessaires, nous allons nous heurter à des conséquences. Sauf que le digital était perçu comme une opportunité commerciale, un investissement. L'environnement, c'est plus subtil, les ramifications sont nombreuses. Néanmoins, les entreprises seront inévitablement touchées, que ce soit par des perturbations dans l'approvisionnement ou des coûts en hausse.



Des nouveautés cette année en lien avec ce thème ?

E.G : Nous nous attachons à proposer des ateliers et des rencontres très pratiques : créer un site internet performant et responsable ; adopter un marketing responsable pour développer votre business, etc. Une conseillère de la CCI proposera également des rendez-vous personnalisés pour mesurer l'impact environnemental et sociétal des projets. Le Crédit Mutuel de Bretagne fera une sensibilisation à la fresque du climat.

Et la soirée inspirante du 6 novembre ?

E.G : Fabrice Bonnifet, directeur du Développement Durable & QSE du Groupe Bouygues, et co-auteur du livre *L'entreprise contributive : concilier monde des affaires et limites planétaires*, sera le grand témoin de la traditionnelle soirée inspirante. À partir de 18h30, sur le thème "Concilier durable et rentable dans un monde en mutation", il devrait donner des solutions très concrètes, des exemples pour transformer les modèles d'affaires actuels. Les chefs d'entreprises sont des personnes d'action, nous voulions un intervenant proche de l'entreprise et le plus terre à terre possible pour que tous y puisent des idées. Son propos sera ensuite confronté aux questions du public et de Didier Dubois, président fondateur du groupe d'entreprises adaptées Videal, président des Dirigeants responsables Rennes-Bretagne et parrain du salon.

« Le choix de cette thématique est une façon de tirer la sonnette d'alarme. Les entreprises seront inévitablement touchées. »

Le salon Entreprendre dans l'Ouest, comment devient-il plus vertueux sur le plan écologique ?

E.G : Pour l'édition prochaine en 2024, nous voulons un format d'événement plus responsable, et qui embarquerait encore plus d'acteurs. L'objectif est de rendre le salon plus durable et plus coopératif, avec un grand nombre d'acteurs du territoire. Je ne peux pas vous en dire davantage, les réflexions et les échanges sont en cours.

Co-organisé par la CCI 35, la CMA Bretagne et le CCRE 35, le salon Entreprendre dans l'Ouest se veut être une « boîte à outils » pour faciliter les projets de tous les entrepreneurs du territoire.

Avec **110 exposants**, le parcours visiteurs est organisé en 6 espaces qui reflètent les différentes phases de structuration et de validation d'un projet entrepreneurial : Je me lance, Je m'entoure, Je teste mon projet, J'entreprends en franchise, Je développe, Je réseaute.



En parallèle se tient un événement spécial franchisé, Franchise Event, avec des animations comme "L'Univers Noz, une entreprise à dimension internationale" ou "Devenez franchisé chez Iron Bodyfit, leader français incontesté de l'EMS"

Des replays des animations du salon seront disponibles sur le site de l'événement.

Lundi 6 et mardi 7 novembre 2023

9h à 18h

Parc Expo Rennes Aéroport – Hall 10A

S'inscrire au salon : www.entreprendre-ouest.fr

S'inscrire à la Soirée inspirante :

www.soiree-inspirante.fr (40 € HT)



Cybersécurité en Amérique du Nord Les entreprises bretonnes tentent leur chance

Par Suzanne Bruneau

À l'occasion de la 2^e édition du Forum InCyber North America qui se tenait à Montréal (Canada) fin octobre, Bretagne Commerce International (BCI), a conduit une délégation de 6 entreprises bretonnes.



Anozr Way, CT-Square, Defants, FairTrust, Rubycat et Synactiv ont pu présenter leurs innovations : logiciels dédiés à la cyber-protection des personnes, prestation de diagnostic de cybersécurité et service de SOC managé, outils d'investigation et de réponses aux cyberattaques, solutions pour la sécurisation des comptes utilisateurs, logiciels de gestion et de traçabilité des accès privilégiés, et prestations de cybersécurité offensive. L'entreprise Glimps était également présente sur son propre stand et a d'ailleurs annoncé un partenariat avec un fournisseur de solutions cyber canadien.

Une opportunité pour la filière cyber bretonne

Les entreprises bretonnes ont une carte à jouer sur le marché nord-américain. Certes, en 2022, 40 % des 220 milliards de dollars investis dans des solutions et services de cybersécurité dans le monde ont été captés par les États-Unis et le Canada (source Statista). Mais la zone a également connu une forte augmentation des cyberattaques, +60% en un an pour les États-Unis et +45% pour le Canada. Le marché canadien peine à répondre à la demande en produits et services de cybersécurité en raison d'un manque d'expertise et de main-d'œuvre.

Philippe Luc, CEO d'Anozr Way

« Ce rendez-vous, auquel nous participons pour la deuxième fois, est l'opportunité pour nous de développer des partenariats pour une distribution sur le marché Nord-Américain de nos logiciels. Du fait de l'explosion des cas d'usurpation d'identité consécutifs aux fuites de données personnelles des salariés et de la population, le pays fait face à l'urgence d'adopter des solutions pour identifier les personnes concernées et offrir une protection afin d'éviter l'usage criminel de leurs données. En tant que spécialiste de la cyberprotection des personnes, nous constatons le fort intérêt porté, par ce marché, à notre solution qui a fait ses preuves en France. »

Nicolas Plantis, Business Developer chez BCI

« La proximité culturelle, linguistique et institutionnelle avec le Québec en fait une porte d'entrée évidente vers le marché canadien, l'Ontario notamment, puis vers les États-Unis. Deux types d'entreprises dans la délégation : celles déjà présentes l'an passé venues concrétiser des contacts et celles exposant pour la première fois qui cherchaient des opportunités de développement, un partenaire local, afin d'obtenir de premières références clients. Un tel déplacement donne aussi lieu à des partenariats entre Bretons. Les retours des entreprises sont unanimement bons ; elles souhaitent toutes revenir l'an prochain sur un pavillon commun. »

Carnets



UIMM Bretagne

Stéphane **Deschamps** élu président

À l'issue de l'assemblée générale de mi-octobre, Stéphane Deschamps a été élu pour succéder à Jocelyne Madec (qui occupait cette fonction depuis fin 2016), à la présidence de l'Union des industries et métiers de la métallurgie (UIMM) Bretagne. Stéphane Deschamps est à la tête de Buroscope depuis 2017, entreprise basée à Rennes et spécialisée dans les formations qualifiantes de courte et longue durée, destinées tant aux entreprises qu'aux demandeurs d'emploi. En parallèle, il assure la direction du cabinet de conseil en management et ressources humaines Khum, de l'école de commerce Aformance, à Plérin (22), et de la holding d'investissement et de participation MRA, dont le siège est à Rennes. Le nouveau président veut « *renforcer l'influence syndicale de l'UIMM Bretagne au niveau régional avec plus de prises de positions sur des enjeux majeurs pour l'industrie, et poursuivre le travail engagé sur l'emploi et la formation.* » L'UIMM Bretagne représente 2 000 entreprises, 58 000 salariés et 1/3 des emplois industriels de la région (automobile et mobilités, électronique et numérique, énergies, équipements industriels, mécanique, naval, aéronautique et spatial).



IRT b<>com

François **Picand**
nouveau président

François Picand assure la présidence de b<>com, l'Institut breton de recherche technologique privé, basé à Cesson-Sévigné (35), dont il est membre fondateur. Il prend la suite de Vincent Marcatté, qui occupait cette fonction depuis la création en 2012.

Diplômé de l'école Polytechnique et de Télécom ParisTech et après 15 ans de R&D au début de sa carrière, François Picand a exercé des responsabilités de directions opérationnelles puis directeur technique chez TDF - opérateur d'infrastructures et de réseaux numériques - avant d'en devenir directeur scientifique en 2014. C'est d'ailleurs en tant que représentant de TDF au conseil d'administration de l'IRT b<>com qu'il a été nommé président.

Pour son mandat, François Picand définit les enjeux suivants : « *Créer la société chargée d'accélérer le développement de Dome, solution de 5G privée souveraine, réussir à prendre les virages technologiques, en affichant une grande ambition scientifique, et ouvrir à des partenaires industriels.* »

Carnets



FFB Pays de Vitré

Freddy **Ruault** élu président

À 38 ans, Freddy Ruault vient d'être élu président de la Fédération française du bâtiment du Pays de Vitré. Originaire de Laval, il a fait ses études au lycée Jeanne d'Arc de Vitré et a travaillé 10 ans dans diverses structures de bâtiment en tant que conducteur de travaux. Il est actuellement directeur général de l'entreprise vitrénne Tourneux Sarl, spécialisée en charpente, couverture et étanchéité. Membre du conseil d'administration de la FFB Pays de Vitré depuis 2020, il a été sollicité par l'ancien président, Éric Béthune, pour lui succéder et a été élu à l'unanimité le 5 octobre, en assemblée générale. L'association professionnelle représente 115 artisans et entrepreneurs du BTP sur le pays de Vitré, qui rassemblent 1 250 salariés sur le territoire. Elle accompagne les entreprises individuellement dans leurs démarches et problématiques du quotidien, et se fait le porte-parole de la profession vis-à-vis des élus et maîtres d'ouvrages locaux.



Cushman & Wakefield Rennes

Loïck **Le Brun**,
nouveau directeur commerce

L'agence de Cushman & Wakefield de Rennes, groupe spécialisé dans l'immobilier d'entreprise, poursuit son développement en ouvrant un département Commerce. Loïck Le Brun, conseiller municipal centre droite à Rennes, en est le nouveau directeur. Diplômé en business de l'Université de Rennes, Loïck Le Brun a plus de 15 ans d'expérience dans l'industrie, à des postes de directeur des ressources humaines ou encore consultant RH, et 15 ans dans la restauration rapide (franchisé et franchiseur), notamment en tant qu'ancien directeur général de Sushi Shop dans le réseau Grand Ouest et ex-président de la chaîne Pita Pit France. « Très heureux d'avoir rejoint Stéphane Dauphin et l'équipe de Rennes. De beaux challenges en perspective », communique Loïck Le Brun dans un post LinkedIn.

Cocoonr rachète l'agence Bretagne Villa Intendance

Nouvelle acquisition bretonne pour Cocoonr. Basée à Rennes, l'agence immobilière spécialisée dans la location de courte durée annonce le rachat de l'agence Bretagne Villa Intendance, localisée à Pléneuf-Val André, (Côtes d'Armor). Créée en 2015, l'entreprise (6 millions d'euros de chiffre d'affaires) compte 100 collaborateurs répartis entre le siège social à Rennes et une dizaine d'agences locales sur toute la France : Saint-Malo-Côte d'Emeraude, Nantes, Bordeaux, Toulouse, Lille, Lyon, Marseille, Bassin d'Arcachon, Vannes-Morbihan. Le parc locatif commun se compose d'environ 60 logements, appartements et maisons. L'agence propose désormais sur ce secteur une offre intégrée de services à destination des propriétaires de résidences secondaires qui souhaitent déléguer l'ensemble de la gestion locative à Cocoonr.



Jean Leclerc (à gauche) fondateur de Ouest Villa Intendance et Antoine Serrurier (à droite), président fondateur de Cocoonr.



Jean Bazire fonde Arbenn, un cabinet de recrutement « engagé »

Fort de 13 années à la direction de Forstaff, le nouveau président du CJD de Rennes lance son cabinet de recrutement « généraliste et de cadres middle et top management », Arbenn. La particularité ? Le cabinet reverse 5% des honoraires de chaque mission, à une de ses 6 associations partenaires, au choix du client : Cœur de Mère, Café Joyeux, Solidarité Paysans Bretagne, Entourage, Irvin et Lazare. « Il y a un fossé considérable entre le milieu associatif et les entreprises, pourtant ce sont des univers qui ont un besoin réciproque. J'espère qu'au travers de ce premier contact, une relation puisse se nouer. » Le cabinet développe aussi une offre de conseil sur l'attractivité et la maîtrise du turnover, « afin de permettre aux entreprises d'être plus vertueuses ». Aux côtés de Jean Bazire, Fanny Stephan, chargée de recrutement et Anne-Gaëlle Cotarmanac'h, consultante. Un quatrième collaborateur devrait prochainement rejoindre l'aventure.

Immo : Le Patio et Impul's inaugurés à Villejean

Pensés par Archipel Habitat, (Office public de l'habitat de Rennes Métropole) et le groupe immobilier Icade, les programmes de logements partagés Le Patio et Impul's ont été inaugurés début octobre dans le quartier de Villejean à Rennes. Pour Le Patio, les 24 logements ont bénéficié de 104 248 € de subventions du Conseil départemental, 417 488 € de Rennes Métropole et 240 000 € de l'Agence nationale pour la rénovation urbaine (Anru), pour un coût de revient à hauteur de 4 676 000 € (avant travaux). Basé sur la mixité des résidents et des générations, ce partenariat s'inscrit dans l'opération de rénovation urbaine de la ZAC Normandie-Saumurois à Villejean, déployée sur 4 hectares. Cinq programmes de logements y ont été construits, dont trois réalisés par Archipel Habitat.



Expérimentation France Travail

L'Ille-et-Vilaine département **pilote**

Par Suzanne Bruneau

Pour renforcer l'accompagnement des bénéficiaires du RSA, le conseil départemental a intégré l'expérimentation France Travail. L'opération a débuté en juillet, dans le sud du département, pays de **Redon** et des **Vallons-de-Vilaine**. 1 350 allocataires seront concernés. Caroline Roger-Moigneu, vice-présidente du conseil départemental déléguée à l'insertion et à la lutte contre la pauvreté, et Myriam Riaud, cheffe du service Vie sociale, reviennent sur les contours du dispositif.



Caroline Roger-Moigneu

« Nous **négocons** des **arbitrages**, en veillant à ce que des **lignes rouges** ne soient pas **franchies**. »

Dans sa quête du plein emploi, le gouvernement a mis sur pied France Travail. Si la nouvelle structure va remplacer Pôle emploi, l'ambition va au-delà et réforme tout le service public de l'emploi, pour sortir du fonctionnement en silo. Renforcer les effectifs et l'offre de services sont les priorités de l'expérimentation qui doit courir jusqu'en 2025, avant généralisation.

15 à 20h d'activité

Chaque bénéficiaire du RSA sera reçu par un binôme de professionnels du Département et de Pôle Emploi afin d'assurer un diagnostic et une orientation vers la structure d'accompagnement adéquate. « Parmi les allocataires, 1/3 est en proximité de l'emploi et orienté vers Pôle emploi, 1/3 connaît des freins périphériques (santé, logement, mobilité, garde d'enfants) et le dernier tiers rencontre des

difficultés très importantes avec des priorités d'hébergement et de soins », détaille Caroline Roger-Moigneu. L'expérimentation doit permettre une entrée rapide, sous 15 jours, dans un parcours d'accompagnement.

→ Le versement du RSA (607,75 euros mensuels) serait conditionné à 15 à 20 heures d'activité ou de formation par semaine (travail en association, dans une commune, en entreprise, stage de rédaction de CV ou préparation aux entretiens d'embauche).

720 000 euros, 13 recrutements

Pour le Département, l'État a confirmé son engagement financier à hauteur de 720 000 euros (enveloppe nationale de 20 millions d'euros pour 18 départements), permettant le recrutement de 11 référentes RSA. « De 5 référentes, nous sommes passées à 16, améliorant nettement le ratio accompagnant - allocataire », précise Myriam Riaud.

Deux infirmières insertion ont également rejoint les équipes pour mener des bilans de santé, accompagner les démarches jusqu'à d'éventuelles orientations vers la MDPH. « Ces postes ne faisaient par partie de la feuille de route du ministère. Ils permettent de mieux accompagner des gens dont les problèmes de santé seraient un frein au retour vers l'emploi. »



Lignes rouges

« La montée du nombre d'allocataires, qui vivent donc sous le seuil de pauvreté, est une de nos préoccupations majeures. C'est ce qui nous a décidé à entrer dans le dispositif d'expérimentation qui permet le renforcement de la démarche partenariale avec Pôle Emploi et une augmentation des moyens alloués », commente Caroline Roger-Moigneu.

Même si cela n'allait pas forcément de soi pour le conseil départemental. « Nous sommes 3 collectivités de gauche, avec la Loire-Atlantique et le Grand Lyon. La Seine Saint-Denis, initialement retenue, a choisi de se retirer. Nous nous sommes maintenues en négociant des arbitrages et en veillant à ce que des lignes rouges ne soient pas franchies. » Le Département défend une baisse du nombre d'heures d'activité obligatoires « 15 à 20h c'est trop, c'est une mesure politique. Un rétropédalage est en marche sur le sujet et nous attendons que le ministre en définisse les contours. L'autre ligne rouge est la mesure de sanction qui doit rester à la main des départements. »

Chiffres clés en Ile-et-Vilaine

Nombre d'allocataires RSA : 19 100 (2 millions à l'échelle nationale), **+20%** par rapport à la période avant-Covid
53% sont des femmes
55% des allocataires breilliens vivent dans la métropole rennaise
30% sont en situation monoparentale
Dépense RSA : le budget global sur le département atteint **137** millions d'euros en 2022, dont **112** millions de versement de l'allocation.

Si les contours du rôle des entreprises restent à préciser, **Éric Challan-Belval**, président du MEDEF 35 et co-président de Les Entreprises s'engagent, club d'Ile-et-Vilaine, travaille déjà sur le sujet :



Que pensez-vous de cette expérimentation dans le département ?

La force de cette expérimentation est la mobilisation générale : du Conseil départemental, de l'Etat, des entreprises, des opérateurs comme Pôle emploi, des missions locales... Les Entreprises s'engagent et le Medef 35 sont aussi impliqués. Un sondage national montre que plus de 9 dirigeants sur 10 estiment qu'il est de leur ressort de s'engager sur les sujets environnementaux et sociaux. Mais il faut les accompagner pour le traduire en actions concrètes.

Quel dialogue y a-t-il entre le Medef 35, Pôle emploi et le département sur le sujet ?

Nous travaillons ensemble sur des forums et des actions ciblées. De notre côté, nous œuvrons plus spécialement à la mobilisation des entreprises dans cette expérimentation, avec notre accompagnement. Notre expertise a, par exemple, montré son efficacité sur le dossier de l'insertion professionnelle des déplacés ukrainiens.

À la carte du restaurant Le Jules Verne de la Tour Eiffel

Infuse Me

Par Sarah Sedraoui

N°8 Choco Velve :

c'est la dernière recette en date pour l'hiver, une infusion cocktail qui allie cacao, cerise et camomille.

Créée par Chloë Laigre il y a 3 ans et basée à **Rennes**, Infuse Me a multiplié par quatre son chiffre d'affaires l'an passé. Le concept original permet de recréer des cocktails signatures avec des infusions. Ce sont surtout les professionnels qui s'arrachent leurs recettes - plus de 100 000 sachets vendus par an - et bien au-delà de l'Hexagone.

Infuse Me propose des infusions pour « apporter le cocktail chez les particuliers », conçues spécialement pour le Gin tonic, avec ou sans alcool. Cette idée originale naît suite à l'expatriation de Chloë Laigre, d'abord en Australie, puis au pays du gin : l'Angleterre. Après plusieurs années dans les bars de la capitale londonienne et une formation en mixologie - l'art de faire des cocktails - l'intérêt pour l'entreprenariat grandit et Chloë Laigre met

en place son projet à son retour en Bretagne, « j'ai profité du confinement pour créer des recettes pour Gin tonic qui infusent à froid ». À l'origine à Noyal-sur-Vilaine, Chloë Laigre s'installe dans ses nouveaux locaux de production de 150 m² (dont un laboratoire) à Rennes, avec le soutien du réseau Yao!, lance une collection de six recettes à ce jour commercialisées, fruits d'une sélection botaniques et d'innombrables expérimentations.

Particuliers & professionnels

Et les demandes pour Infuse Me affluent : après Roland Garros, « où nous avons distribué 6 000 sachets au club des loges », une entrée au collège culinaire de France, et dernièrement au restaurant Le Jules Verne de la Tour Eiffel, « une fierté ! » La marque a été déposée au niveau européen. « Nous travaillons beaucoup avec le Benelux (Belgique, les Pays-Bas et le Luxembourg) et le Royaume-Uni, et approchons de distributeurs en Australie et au Canada. Deux à trois coffrets par jour et un peu plus de 100 000 sachets sont vendus par an, principalement aux professionnels, pour un chiffre d'affaires qui a fait x4 cette année. À la base,

c'était beaucoup de particuliers mais la tendance s'inverse. » Un gros travail pour la petite équipe, composée de Chloë, Adèle Mesmin à la production et communication et Max Chassard pour la partie commerciale. « Nous travaillons aussi avec l'ESAT La Mabilais à Noyal et nous voulons nous développer, donc embaucher très bientôt. »

Fabrication

Un cocon est fabriqué suite à une sélection d'ingrédients 100 % naturels. Des assemblages de fleurs, de fruits, et d'épices et surtout aucun ajout de colorant, de conservateur ou d'arômes. « Une fabrication 100 % artisanale, nous transformons nos matières premières, les assemblons et fermons nos sachets cocons à la main. » Artisanal et made in France, avec de la fibre de maïs biodégradable.

CCL **Construction bois** fête ses **50 ans** et va **doubler sa production**

CCL Construction à **Saint-M'Hervé**, près de Vitré, a réuni début octobre tous ses salariés à Vannes, pour fêter les 50 ans de l'entreprise, avec pour invitée, Isabelle Le Callennec, maire de Vitré. Centrée sur l'ossature bois, l'entreprise continue d'investir et va doubler sa production de parois à ossature bois d'ici à 2 ans.

Éric Dubost, dirigeant, souhaitait remercier ses collaborateurs : « *J'ai voulu créer ce moment fort avec mes collaborateurs et leurs conjoints, car ils sont le cœur de notre entreprise, c'est grâce à eux qu'elle réalise tous ces chantiers !* »

Isabelle Le Callennec, maire de Vitré, présidente de Vitré communauté et conseillère régionale, participait à l'évènement en remettant une médaille du travail à 3 salariés fidèles à l'entreprise : Patrice Fouillet, 40 ans chez CCL, médaillé grand or; Martine Bodin, 35 ans chez CCL, médaillée or; et Claude Ravenel, 20 ans chez CCL, médaillé argent.

Un parcours d'entreprise vers la construction bois

Créée en 1973 par Gérard Lucien, elle se développe en couverture et charpente, puis en construction ossature bois, avant d'être reprise par Éric Dubost en 2005. En 2010, le Groupe Legendre soutient CCL dans son investissement d'un process de production numérique, en entrant à hauteur de 33 % dans le capital. Elle réalise aujourd'hui 10 millions de CA et emploie 62 salariés.

Photo de l'équipe CCL en septembre 2023 à Vannes.



Patrice Fouillet, Martine Bodin et Claude Ravenel - 3 médaillés CCL



CCL a doublé son chiffre d'affaires ces cinq dernières années

En plus de son activité couverture zinc, CCL est devenu l'un des plus importants constructeur bois de l'ouest, grâce à un processus de production numérique pointu, permettant d'intervenir pour les plus importants chantiers publics et privés, établissements scolaires, sièges sociaux et logements collectifs de la région. D'ici à 2025, de nouveaux investissements vont doubler sa production de parois ossature bois (40 000 à 80 000 m²) insérables dans les systèmes constructifs mixtes bois/béton, tel que l'incitent le bon sens « *du bon matériau au bon endroit* » et la RE2020.

Capitaliser sur l'humain avec la promotion interne

Depuis 15 ans, CCL multiplie les occasions d'intégrer des jeunes par le biais de l'alternance : « *Nos principaux cadres responsables travaux, production et développement sont issus d'alternance en BTS, Licence ou ingénieur bois, précise Éric Dubost. Pour recruter, nous réussissons à intégrer des jeunes, mais surtout des personnes en reconversion professionnelle. Nous soignons l'intégration des nouveaux arrivants.* » CCL s'implique également dans la formation aux nouveaux systèmes constructifs mixtes bois/béton/métal, avec le centre de formation de la "Legendre Academy", à la Janais à Rennes, qui vient bouleverser les frontières des métiers avec la construction décarbonée RE2020.

Le Minor Les petites mains du patrimoine

Par Djamel Bentaleb

Reconnue officiellement comme "Entreprise du patrimoine vivant", la société Le Minor installée à **Guidel** (56) souhaite défendre un savoir-faire rare et les compétences de ses couturières. L'entreprise mise sur la sauvegarde des techniques anciennes et leur modernisation, pour que l'industrie textile française perdure.

« **N**ous sommes des survivants, souligne le directeur général Jérôme Permingeat. Près de 90 % des entreprises textiles françaises ont disparu en 30 ans, mais Le Minor travaille à perpétuer un patrimoine qui nous est cher. Notamment grâce à nos petites mains qui possèdent de grands savoir-faire. » À la tribune, le préfet du Morbihan, Pascal Bolot, décerne le label "Entreprise du patrimoine vivant", et les deux dirigeants réservent cet honneur à Nathalie, la cheffe d'atelier, devant le parterre des couturières, conviées à l'événement. Elles tiennent le premier rôle chez Le Minor. « Ce label vous revient ! » insiste même Jérôme Permingeat.

Modernisation et forte valeur ajoutée

L'entreprise, reprise en 2018 par Jérôme Permingeat et Sylvain Flet, est auréolée de ce label d'état, car l'entreprise fabrique encore son propre tissu (Jersey très épais), a ressuscité le savoir-faire de création de l'emblématique Kabig et maîtrise la technique du remaillage, habituellement réservée à l'industrie du luxe. « À travers tous les métiers que vous fédérez, votre maîtrise et vos savoir-faire sont uniques, salue le préfet. En ajoutant à cela la modernisation et une forte valeur ajoutée, vous avez réussi à créer un nom et à cultiver l'unicité d'une marque. C'est important, notamment à l'export ! »



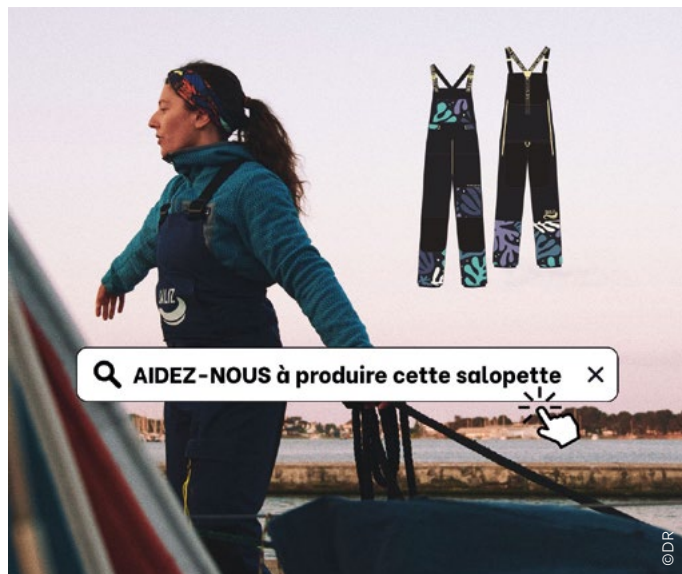
S'imposer comme
la référence de la belle maille
française

De 1,6 à 4 M€ de CA en 5 ans

Les deux jeunes dirigeants, qui ne connaissaient pas le milieu du textile il y a encore 5 ans, sont en passe de réussir leur pari. Depuis la reprise en 2018, Le Minor est passée de 23 à 69 salarié(e)s et de 1,6 à 4 millions d'euros de chiffre d'affaires. Les bâtiments ont été rénovés pour 2,5 millions d'euros et plus de 700 000 € ont été investis dans de nouvelles machines. Le préfet félicitant « cette volonté de réindustrialiser, sans jamais sacrifier à la qualité de vie ».

« Nous sommes assez sereins face à la concurrence, reconnaît Sylvain Flet, car nous ne faisons pas le même métier. Nous sommes des spécialistes de la maille, pas seulement du pull marin. Et nous voulons nous imposer comme la référence de la belle maille française. »





Sailiz : des vêtements adaptés aux navigatrices

La jeune entreprise Sailiz (Lorient) a remporté le prix coup de cœur des Trophées Innovation Nautisme au Grand Pavois à la Rochelle. Créée par Solène Saclier, Sailiz propose des vêtements nautiques adaptés aux navigatrices, et écoresponsables. Le produit phare de la marque est une salopette, conçue pour la morphologie des femmes, n'entravant pas les mouvements lors des manœuvres et permettant même d'utiliser un pisse-debout. Son assemblage innovant en thermofusion garantit étanchéité et élasticité. L'entreprise travaille également sur le développement d'une veste technique et prévoit de proposer une gamme complète à l'horizon 2028. Une campagne de précommande en ligne est en cours sur Ulule, en association à Women for sea et Horizon Mixité. (<https://fr.ulule.com/sailiz/>) La créatrice de Sailiz rappelle que la fédération française de voile compte 37% de femmes en 2021, contre 8% en 2009.

Premiers logements en usufruit locatif social (ULS) par Morbihan Habitat

La résidence *Safran* à Lorient, signée Giboire et l'agence d'architecte Hamonic + Masson et Associés, est un projet évalué à 13 millions d'euros, dont la livraison est prévue pour fin 2025. Sur les 67 logements, Morbihan Habitat, opérateur public de l'habitat né de la réunion des 3 OPH du département, a fait l'acquisition de 6 logements en VEFA qui seront proposés en PLUS (prêt locatif à usage social) et PLAI (prêt locatif aidé d'intégration), et 13 logements en ULS (usufruit locatif social) pour une durée de 15 ans. « *Un dispositif novateur sur le territoire, confie Stéphanie Toulminet directrice générale adjointe de Morbihan Habitat, permettant de répondre à la hausse de la demande en logements sociaux : on compte 8 300 demandes sur Lorient Agglomération, dont 5 500 pour Lorient.* » Morbihan Habitat achète ainsi l'usufruit et assure la gestion des logements pour 15 ans, tandis que la propriété reste aux mains du porteur du projet. Démarrée en janvier, la commercialisation voit déjà 40% des ventes réalisées. Un programme sélectionné par la fédération des promoteurs immobiliers pour le concours Pyramide.



Socomore Ventures investi sur Centiloc

Le fonds d'investissement du groupe de chimie Socomore (Vannes) participe à la levée de fonds de Centiloc, startup installée près d'Aix-en-Provence. Créée en 2019, Centiloc vise l'automatisation des inventaires, via une solution utilisant la géolocalisation NFC pour suivre l'état des stocks en temps réel. La start-up vient de lever 2 millions d'euros auprès de Socomore Ventures et de 3 autres investisseurs afin d'accélérer son développement technologique sur le NFC et s'ouvrir à de nouveaux marchés. « *Une étape importante dans notre parcours, a souligné Romain Palmade, PDG de Centiloc. Nous sommes impatients de collaborer avec nos nouveaux partenaires, notamment Socomore Ventures, pour renforcer notre position dans le secteur de la gestion des stocks.* » Le fonds d'investissement Socomore Ventures est dédié au soutien de startups et de technologies pertinentes pour le groupe Socomore, expert des solutions de chimie spécialisé pour l'aéronautique, le transport et l'énergie.

Maison Figura Mode in France

Par Djamel Bentaleb

En créant Maison Figura à **Lorient**, Caroline Buisson consacre sa nouvelle vie au mieux-être des femmes en proposant une gamme de vêtements d'intérieur confortables et élégants, 100% française. Et la campagne de précommandes pour sa collection 2023-2024 fait un carton.



Caroline Buisson

Le parcours

Après une première carrière dans l'édition et la banque, « je ne me sentais plus à ma place » se souvient Caroline Buisson, un break d'une année en famille au Portugal, puis... « je ne voulais pas reprendre mon job et la vie qui allait avec ». C'est alors que l'idée naît. Toujours bien habillée - profession oblige - Caroline constate qu'elle est rarement à l'aise dans ses vêtements d'intérieur. Elle aimerait une alternative sérieuse aux jogging usés mais confortables et autre pilou-pilou ou à l'inverse aux lingerie trop glamour dès 19h.

« Je me suis aperçue que 9 femmes sur 10 se changeaient en rentrant à la maison, explique Caroline Buisson. Souvent des vêtements décontractés, un vieux jogging et un pull défraîchi, ou carrément un pyjama et une robe de chambre, ce n'est quand même pas la panacée en termes d'estime de soi ! Pourquoi ne pas être présentable une fois à la maison ? » L'idée fait son chemin et les astres s'alignent rapidement.

« Je visais 5 000 € de précommandes et j'ai récolté 21 000 € »

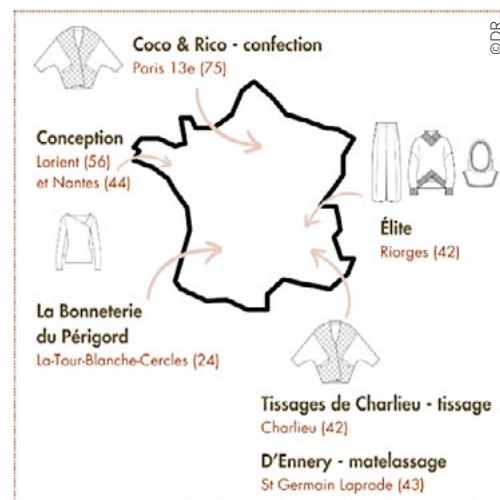
Caroline lance le projet Maison Figura et challenge 3 stylistes sur les pièces les plus difficiles de la collection : le kimono et le pantalon. Elle trouve sa créatrice à Nantes et des appuis financiers auprès d'Initiatives Pays de Lorient, la Nef et le Crédit agricole avec des prêts garantis par France Active. Le projet prend forme, et les futures clientes intéressées sont invitées à se manifester via des précommandes sur la plateforme crowdfunding Ulule, afin de fabriquer uniquement les pièces commandées. « Je visais 5 000 € de précommandes et j'ai récolté 21 000 € soit 425% de mon objectif initial, se réjouit Caroline. Devant le succès, Ulule a prolongé la campagne en visant les 500% ! »



Du 100% français

Maison Figura travaille uniquement avec des entreprises et des freelances français. La période des fêtes sera un nouveau test pour la gamme, le business model et la confiance en soi de l'entrepreneuse. Ce n'est qu'après, qu'elle décidera d'embaucher.

10% des bénéfices vont à la Fondation des femmes. « Ce n'est encore qu'un don symbolique, mais je veux vraiment que mon activité professionnelle soit utile désormais ! » Quel style.



20 000 robots sous les mers

Par Djamel Bentaleb

La société RTSys, installée à **Caudan** (56) et spécialisée dans l'acoustique et les drones sous-marins, s'est forgée une réputation chez les scientifiques et les militaires du monde entier. Sa production s'inscrit dans la recherche de pointe et l'innovation, par le développement d'une meute d'engins sous-marins "intelligents" pour l'exploration des grandes profondeurs.



Les drones sous-marins préprogrammés et dirigés par GPS de RTSys ont une certaine autonomie décisionnelle en cas d'obstacle ou de brouillage.

Filiale du groupe Seavorian, RTSys est experte des « systèmes pilotés par l'acoustique sous-marine », s'imposant sur le marché très innovant et concurrentiel des drones sous-marins. Créée en 2010, la société annonce 75 salariés (dont 20 embauches en 2 ans) et près de 19 millions d'euros de chiffres d'affaires en 2023 (15 millions d'euros en 2022). Avec, cette seule année, 18 contrats signés, une croissance d'environ 20 % par an qui devrait encore s'accélérer dans les années à venir avec les dernières innovations, RTSys se pose comme l'un des leaders mondiaux du secteur.

En 2024, un drone proche des - 3 000 m

La société commercialise plusieurs versions de drones sous-marins utilisés dans le déminage, l'entraînement des sous-marinières, mais aussi l'environnement et l'océanographie. Parmi ses clients, RTSys compte des acteurs de premiers plans comme la National Oceanic and Atmospheric Administration (NOAA) aux USA, la Marine nationale ou Ifremer. Et le secret demeure pour tant d'autres. À l'heure actuelle, RTSys commercialise un drone doté d'une certaine

autonomie décisionnelle, capable de descendre à 300 m de profondeur. « En 2024, une nouvelle version approchera les 3 000 m », une performance qui vient saluer le travail de la R&D, dont le premier succès spectaculaire remonte à 2015 avec la démonstration d'une meute de drones coordonnés.

3 millions d'euros pour devenir n°1 mondial

« C'est une solution à la fois très innovante et accessible financièrement, explique Raphaël Bourdon, directeur général. Contrairement à ce qui existe déjà, nous proposons un seul drone-maître accompagné d'un essaim de petits drones, tous interopérables. Nous obtenons ainsi des résultats similaires, voire supérieurs, mais à des coûts bien moindres que 2 ou 3 gros drones à 10 millions d'euros. » Une innovation sélectionnée par le programme France 2030 pour son programme Carma, dans le cadre d'un soutien aux projets structurants de R&D, avec une enveloppe de 3 millions d'euros attribuée au consortium dans le but affiché de devenir numéro 1 mondial. Sa capacité à descendre dans les grandes profondeurs devrait aussi permettre à la société de se positionner sur le marché des câbles sous-marins.



Fabrice Vély, maire de Caudan; Marie Wincker, secrétaire générale de la préfecture du Morbihan; Raphaël Bourdon, directeur général RTSys; Baptiste Rolland, sous-préfet de Lorient et François-Xavier de Cointet, CEO Seavorian lors de la remise symbolique « France 2030 »,

**Thibault
Le Treut**
CEO et fondateur

Check & Visit

Ça déménage !

Par Sarah Sedraoui

Lancée en 2018 à **Rennes**,
Check & Visit est la première plateforme
de collecte de données immobilières
et d'optimisation de la gestion d'actifs.
Solution pour les gestionnaires
immobiliers, elle permet d'obtenir des états
des lieux certifiés et modélisés en 3D
et compte déjà plus de 450 clients en France.
Rencontre avec le CEO et fondateur,
Thibault le Treut.

L'idée

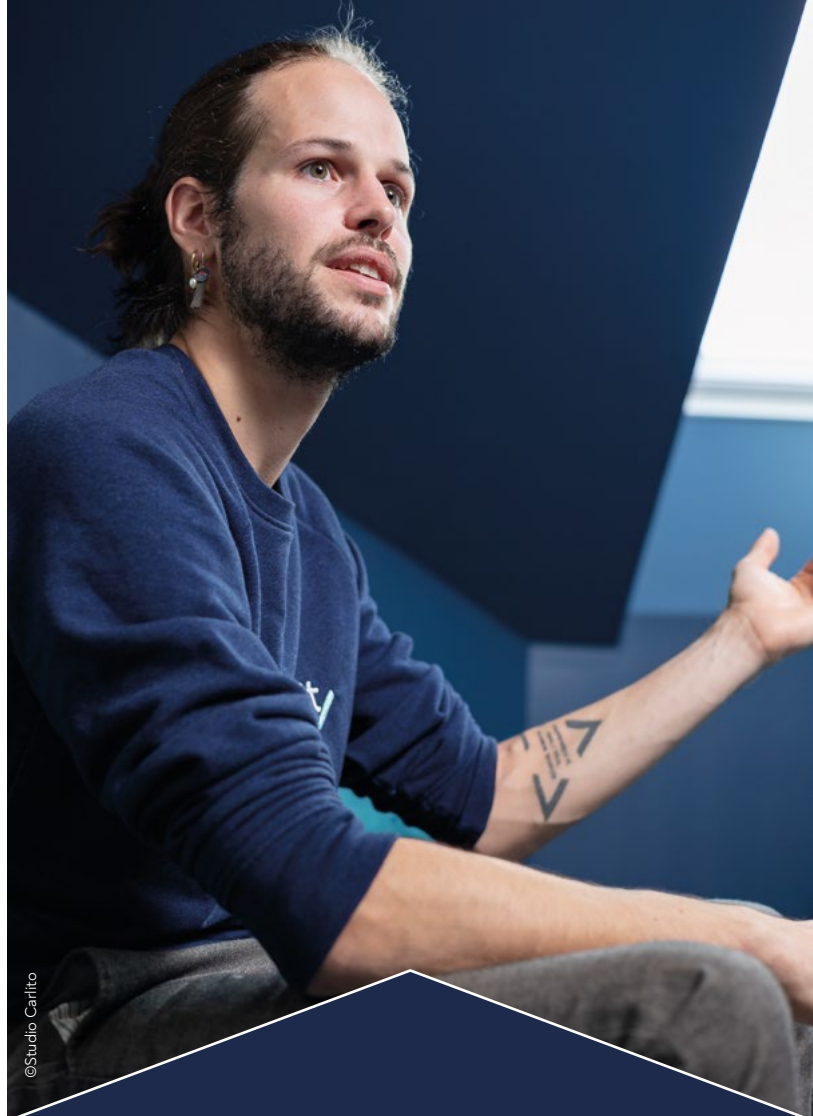
Le projet germe en 2017. « J'étais propriétaire et j'ai été confronté à deux problèmes : la gestion des visites et celle des états des lieux à distance. C'était le début des visites virtuelles donc je me suis dit que ce serait le nouveau standard de l'immobilier. » Les états des lieux, eux, étaient un vrai sujet. « J'ai découvert une multitude de petits acteurs locaux très peu digitalisés ou des structures de grands groupes immobiliers, avec des expériences utilisateurs dans lesquelles je ne me retrouvais pas. »

Arrive l'idée logique : « Une solution d'état des lieux transparente et éthique à destination des propriétaires bailleurs. » Ce sera Check & Visit, né après une année de test, « nous nous sommes lancés en 2018, avec mon ami d'enfance Matthieu Prestigiaco. Les premiers clients BtoB arrivent après la phase de test, des bailleurs sociaux et agences immobilières. »

Le grand boom :
350 % de croissance
 entre **2021** et **2022**



©Shutterstock



©Studio Carrito

Parcours

« Mon premier business plan à 11 ans »

Thibault Le Treut est un touche-à-tout depuis son plus jeune âge. « J'ai réalisé mon premier business plan à 11 ans : un refuge près de Toulouse pour les petits singes en voie d'extinction. » Puis quelques années plus tard, à 15 ans, sa première entreprise, Kkw8 Skateshop. « J'importais et revendais, en format ventes privées en ligne, des skateboards et du textile dans toute la France. Je faisais appel à des distributeurs essentiellement par courriels car la question de mon âge était un vrai sujet. »

En parallèle, Thibault organise des événements « comme mon premier festival humanitaire à destination de l'UNICEF. » Une aventure qui dure jusqu'à ses 18 ans, moment où le jeune homme se voit déjà confier une lourde mission, celle de gérer plusieurs appartements. « Lorsque mes parents ont divorcé, ils ne pouvaient plus s'en occuper, alors j'ai tout administré de mes 18 à 23 ans. Cela m'a tout appris. J'ai trouvé l'inspiration dans des livres et sur des forums, en autodidacte » L'immobilier se fait une place dans l'esprit du jeune homme, qui investit lui-même dans un immeuble, dans le centre-ville de Rennes, à 23 ans.

Impliqué dans l'immobilier un peu malgré lui, le jeune entrepreneur passe un bachelor en management international à Rennes School of business, puis un master of Arts in International Business, suivi d'un stage, en marketing digital pour monfinancier.com, aujourd'hui devenu Meilleur Taux Placement.

Clients et Covid

Ce qui était, en 2018, un service de délégation des états des lieux se transforme très vite. « En 2019, nous avons trop de demandes. Mathieu et moi n'étions pas Tech mais nous avons imaginé la solution suivante : scanner les logements en 3D, détecter les dégradations avec une IA (Intelligence Artificielle) à l'entrée et à la sortie, superposer les deux modèles 3D et être capables de voir les différences. » Incapable de savoir si c'était réalisable techniquement, les deux amis ont interviewé des mentors, des doctorants, et développeurs. C'est à ce moment-là qu'ils rencontrent Sylvain Duchêne, leur magicien de l'IA, comme ils aiment l'appeler. Première étape, la création d'une application mobile. « La même année, nous sommes choisis par un titulaire d'un marché avec le Crédit Agricole pour faire des états des lieux dans toute la France, alors que nous n'étions présents que dans le Grand Ouest et que notre application n'était pas terminée. Nous n'avions pas de réseau, pas de checkers, et il fallait être présents en 6 semaines dans 6 villes. Un challenge. » Relevé haut la main.

Arrive le Covid en 2020. « Les agences immobilières se sont rendu compte qu'elles devaient évoluer dans leur modèle et être plus résilientes. Dans le même temps, certaines agences souhaitent utiliser notre application d'état des lieux. Nous l'avons donc commercialisée à cette période. »

« Avec **50 000 missions**, jusqu'à présent, nous nous **situons** dans le **Top 5** des **entreprises** d'états des lieux en **France** et sommes le **premier acteur** de la collecte de **données immobilière** en **France**. »





Cybersécurité

À l'heure où de nombreux dossiers de location sont falsifiés, les arnaques fleurissent sur les portails d'annonces et il est primordial pour les agences immobilières de se protéger et de renforcer leur cybersécurité. Un exemple : dans le cadre d'une transmission de photos d'identité sans filigrane en réponse à une annonce immobilière, un pirate peut être derrière cette annonce. Il est donc impératif « d'utiliser le filigrane mis en place par le gouvernement par exemple. » De son côté, Check & Visit a développé une solution certifiée RGS qui stocke les rapports et toutes les informations personnelles au sein d'un serveur sécurisé. L'entreprise a d'ailleurs été auditée là-dessus dans le cadre de certains marchés.

« Nous nous **ouvrons** à d'autres **marchés**, autour de la **collecte de données**, comme le **diagnostic immobilier augmenté** »



Hypercroissance

Check & Visit a pu compter sur de nombreux soutiens. « Nous avons été accompagnés par la Bpi, le Pool, Crédit Agricole et Crédit Mutuel de Bretagne, l'incubateur de l'ESC Rennes, le Village by CA... » L'entreprise a clôturé une levée de fonds en 2020 à hauteur de 1,6 million d'euros, pour développer et structurer l'équipe et une nouvelle et dernière en 2023 de 12,5 millions d'euros levés. Et un grand boom : 350 % de croissance entre 2021 et 2022, « notamment après le Covid, avec toutes les locations qui n'avaient pas eu lieu. »

Aujourd'hui, grâce à l'IA, l'imagerie et la modélisation 3D, Check & Visit compte plus de 450 entreprises clientes, dont Nexity, Altarea, et Groupama, récemment CDC habitat, mais aussi plus locales comme Thierry immobilier... dans plus de 1 000 codes postaux en France. « Avec 75 employés (moyenne d'âge de 27 ans), nous avons fait 50 000 missions jusqu'à présent, soit 4 500 par mois environ. Nous nous situons dans le Top 5 des entreprises d'états des lieux en France et sommes le premier acteur de la collecte de données immobilière en France. Nous pouvons intégrer tous les types de données. »

Après deux rachats partiels (Allo Edl et Ouest expertise), Check & Visit a récemment annoncé l'acquisition de la branche d'activité d'états des lieux d'ABC Immodiag, acteur du diagnostic immobilier.



Bonus

Diversification

- 29% de biens à la location actuellement au niveau national selon une étude Bienlci. Le crise des logements n'aura échappé à personne. « *Moins de locations, donc moins d'entrées et visites, forcément nous avons été impactés.* » Raison pour laquelle Check & Visit veut se diversifier. « *Nous nous ouvrons à d'autres marchés, autour de la collecte de données, comme le diagnostic immobilier augmenté : pouvoir intégrer les données du diagnostic couplées avec la numérisation et la 3D pour conjuguer toutes les données et afficher par exemple tous les logements qui ont un DPE F ou G, pour ainsi éviter les erreurs.* » Cela, à destination des diagnostiqueurs, « *pour les aider à gagner en productivité. Aujourd'hui, dans un DPE, il y a 30 à 40% du temps pour des tâches chronophages.* ». L'offre sera mise en route d'ici à la fin de l'année.

L'entreprise travaille aussi avec des réseaux de gaz pour « *numériser toutes les canalisations et ajouter des infos sur les compteurs ; mais aussi des assurances, collectivités... Notre technologie peut être utile dans de nombreux domaines.* »

Un quartier où investir à Rennes ?

Celui dans lequel j'ai investi, le quartier Anatole-France, pour l'emplacement, l'emplacement, l'emplacement. C'est la seule règle que j'ai respecté au démarrage et qui aujourd'hui m'a donné satisfaction. Pour le côté opportunité, les quartiers un peu plus reculés : derrière la gare, côté Sud.

Une activité préférée ?

La pêche en eau douce dans la Vilaine. C'est une passion avec Matthieu, on le fait depuis que l'on a 11 ans... Pour l'anecdote, je ne mange pas de poisson, je le relâche tout le temps.

Un voyage prévu ?

Un projet de voyage pour me rapprocher de l'essence initiale, aller à la rencontre de personnes qui ont gardé des valeurs perdues en Occident.

Un film et un livre préférés ?

Into the Wild car il remet tout en cause pour se rapprocher de l'essentiel et arriver à une conclusion un peu bateau, qui est d'ailleurs tatouée sur mon bras : le bonheur n'existe vraiment que lorsqu'il est partagé.

Se libérer du connu, de Jiddu Krishnamurti, un auteur indien. Il faut avoir beaucoup de recul car c'est d'un autre temps mais cela transmet beaucoup de choses intéressantes.

Un mantra ?

« *Les gagnants trouvent des moyens, les perdants des excuses* », de Franklin Delano Roosevelt. Ou : « *S'il n'y a pas de solution, c'est qu'il n'y a pas de problème* », de Jacques Rouxel.

**François-Éric
Paulet**

président de
la Chambre des notaires
d'Ille-et-Vilaine



Quelles démarches en cas de décès ?

Par **François-Éric Paulet**, président de la Chambre des notaires d'Ille-et-Vilaine

Le décès d'un proche est toujours une épreuve difficile à traverser. À la douleur s'ajoutent de nombreuses démarches administratives à effectuer rapidement :

organiser les obsèques, informer les différents organismes ou encore préparer la succession...

François-Éric Paulet, président de la Chambre des notaires d'Ille-et-Vilaine, vous guide sur les aspects juridiques, administratifs et financiers au moment du décès.

Organiser les obsèques

Une fois les formalités de déclaration de décès faites et les questions relatives au prélèvement d'organes et au don du corps abordées le cas échéant, il faut alors contacter l'entreprise de pompes funèbres pour leur confier l'organisation des obsèques. Selon les volontés du défunt, si elles sont connues, les décisions doivent être prises en accord avec les membres de la famille (convoi, mise en bière, transport, cérémonie, inhumation ou crémation). Attention, il arrive fréquemment que ces dispositions aient été inscrites sur un testament : si le contact avec le notaire est pris trop tardivement, elles pourraient ne pas être connues au moment de leur organisation. En cas de désaccord entre les proches du défunt sur les funérailles, il faudra saisir le tribunal d'instance.

Faire constater le décès

La première étape consiste à faire constater le décès dans les 24 heures. S'il a lieu dans un hôpital ou un EPHAD, le médecin établit un certificat de constatation de décès. S'il a lieu au domicile ou ailleurs, c'est aux proches de contacter un médecin pour l'obtenir. Dans ce même laps de temps, une personne de l'entourage doit se rendre à la mairie du lieu du décès pour déclarer celui-ci et obtenir un acte de décès officiel. Cet acte sera nécessaire pour les procédures administratives et juridiques à venir.

Attention

Avant de signer tout contrat, n'hésitez pas à demander plusieurs devis et vérifiez dans ses documents si le défunt avait, ou non, souscrit une assurance obsèques. Vous pouvez demander à prélever les frais relatifs aux funérailles sur le compte bancaire du défunt, dans la limite de 5 000 € environ, si son solde le permet.

Bon à savoir

Pour déclarer un décès, munissez-vous :

- du certificat de décès,
- d'une pièce d'identité personnelle,
- du livret de famille,
- ou de toute autre pièce d'identité du défunt.

Il est également possible de mandater une entreprise de pompes funèbres pour réaliser cette démarche.

Régler la succession

À la suite des funérailles, les questions juridiques et patrimoniales liées à la succession doivent être abordées. Il est recommandé aux héritiers de contacter un notaire dans les 15 jours suivant le décès, ou plus tôt si l'on pressent l'existence de dispositions pour organiser les obsèques que le défunt aurait mentionnées dans son testament.

Si le défunt avait rédigé un testament, il est impératif de le retrouver. Pour ce faire, le notaire interroge le Fichier central des dernières volontés (FCDDV) afin de connaître l'existence d'un éventuel testament ou d'une donation entre époux.

Si le défunt avait un testament olographe, c'est-à-dire, qu'il l'avait rédigé manuscritement, possiblement seul et l'a conservé à son domicile, il faudra alors le faire authentifier et l'enregistrer chez le notaire. Même retrouvé longtemps après le règlement de la succession, il demeure possible d'en demander l'application (jusqu'à 10 ans après la survenance du décès).

Si aucun testament n'a été rédigé, les règles de succession légales s'appliquent : ce sont en quelque sorte les règles « *par défaut* ».

Pour déterminer qui sont les ayant droits, le notaire demande des pièces d'état civil, le livret de famille, les extraits d'acte de naissance et de mariage du défunt et des héritiers...

En cas de méconnaissance avec certitude de l'existence de certains héritiers, il peut devoir solliciter les services d'un généalogiste. Celui-ci sécurisera le règlement du dossier et pourra, le cas échéant, retrouver la trace et les coordonnées d'héritiers connus, mais qui se sont éloignés et dont on a perdu la trace.

Le notaire reconstitue le patrimoine du défunt pour déterminer l'actif et le passif en interrogeant divers organismes comme les banques et organismes sociaux (crédits immobiliers ou crédits à la consommation, aides sociales récupérables...). Enfin, il évalue les biens immobiliers dont le défunt était propriétaire, et établit, selon les cas, un inventaire des éléments mobiliers qui garnissent la ou les résidences du défunt.

Cela lui permet de dresser un bilan patrimonial qui permettra de répartir le patrimoine aux ayant droits.

Le notaire dispose de 6 mois à compter du décès pour établir et déposer la déclaration de succession auprès des services fiscaux, avec le règlement des droits éventuels.

Le saviez-vous ?

L'intervention du notaire est obligatoire dans la plupart des cas : dès lors, notamment, que le patrimoine du défunt dépasse 5 000 euros ou comporte au moins un bien immobilier.

Informer les organismes

Dans le mois qui suit le décès, il convient d'informer les organismes concernés, à commencer par les banques du défunt afin qu'elles bloquent les comptes qui doivent l'être. Il est possible de demander un accès au Fichier des comptes bancaires (Ficoba) pour être certain d'avoir averti toutes les banques utiles.

Les organismes de protection sociale, les compagnies d'assurance et d'assurance-vie, les fournisseurs d'énergie et autres doivent également être informés. L'employeur doit aussi être prévenu (et, si le défunt était fonctionnaire, demander le versement du capital décès).

Si le défunt possédait un ou plusieurs véhicules avec carte grise, il est important de modifier le nom du propriétaire sur le certificat d'immatriculation.

Si le défunt était locataire, le bailleur doit être contacté, et inversement si le défunt était bailleur. Enfin, si le défunt avait des employés à domicile, les contrats de travail doivent être rompus.

À noter :

Plusieurs aides existent au décès d'un proche. Renseignez-vous !

- l'allocation veuvage
- l'allocation de soutien familial
- le revenu de solidarité active (RSA)
- l'allocation de solidarité aux personnes âgées (ex-minimum vieillesse)
- une allocation logement
- la couverture maladie universelle (CMU)
- la pension de réversion pour les ayants droit
- la pension de réversion de veuf ou de veuve invalide

Il est possible de déclarer par internet un décès à plusieurs organismes sociaux en même temps.

Le conseil de M^e Paulet

Faire face aux formalités administratives après un décès peut être émotionnellement éprouvant, mais il est essentiel de les entreprendre pour régler les affaires du défunt.

Votre notaire vous accompagne dans toute ces démarches : vous pouvez vous reposer sur ses services, pour faire votre deuil avec un esprit dégagé de ces démarches administratives fastidieuses.



Lorient 25^{es} Rencontres photographiques

Par Djamel Bentaleb

Pour cette 25^e édition, les rendez-vous de la photographie s'exposent dans cinq lieux différents en **Morbihan*** et quatre centres médicaux-sociaux, faisant la part belle au travail d'artistes et d'un collectif de très haute volée. Du 14 octobre au 10 décembre, les Rencontres photographiques exposent la photo comme un art contemporain à part entière.

« **C**ette édition s'abreuve de récits allégoriques issus d'expériences collectives ou individuelles. Parallèlement au tohu-bohu inhérent et enveloppant, ces 25^{es} Rencontres photographiques proposent une accalmie et seront ponctuées d'évènements, qui permettront de s'immerger dans les narrations au-delà de l'image », explique Émilie Teulon, la commissaire des expositions.

Outre les expositions d'œuvres originales, la manifestation offrira une lecture des textes d'Agathe Kalfas, directrice de Parole de Photographes, association dédiée à la promotion du photojournalisme et à l'éducation à l'image. Ce seront aussi des rencontres et des tables rondes avec le VOST Collectif et le Collectif nouveau document, mais aussi une discussion avec Éric Courtet et Léonie Pondevie, photographes, autour de la constitution d'un récit photographique. Éric Courtet animera également un atelier sur le même thème. Emmanuel Madec et Patrick Le Bescont (Éditions Filigranes), quant à eux, donneront une conférence sur le thème « *de la photographie à l'édition* », en partenariat avec FrancePhotoBook

Collection KÓSMOS



*Les 5 lieux d'exposition et les artistes

- Galerie Pierre Tal Coat, Hennebont :
Amélie Labourdette, KÓSMOS
- Galerie La Rotonde, Lanester : Ilanit Illouz, *Les dolines*
- École européenne supérieure d'art de Bretagne, Lorient :
Emmanuel Madec, *Où vont les images ?*
- Médiathèque François Mitterrand, Lorient :
Fonds photographique du Lieu, *On a confié nos souvenirs*
- Galerie du Faouëdic, Lorient : Mathias Benguigui
& Agathe Kalfas, *Les Chants de l'Asphodèle* ;
VOST Collectif, *Météores* ; Éric Courtet, *à-cotés*
- Le Lieu de la Photographie, Lorient : Damien Rouxel,
Qu'est-ce qu'on va dire de nous ?

S'immerger dans les narrations au-delà de l'image

Ces rendez-vous n'oublient pas l'actualité, en projetant un hommage aux femmes photographes ukrainiennes avec le film *Female*, dans le cadre du programme *Stand with Ukraine*. Sans oublier la naissance de la vocation d'artiste avec la projection du documentaire d'Aurélie Berlet avec Damien Rouxel : *Je ne reprendrai pas la ferme*. Enfin, une performance de Grégory Valton, *Nos châteaux en Écosse* et une visite performative avec Damien Rouxel, clôtureront le mois de novembre. Les samedi 2 et dimanche 3 décembre, une dizaine de photographes bretons seront présents au marché de Noël.



Glaz Festival
1^{re} édition des
rencontres
internationales
 de la
photographie

Par Gwénaëlle de Carné

Le Glaz Festival est l'événement culturel de la rentrée, à **Rennes** et en Bretagne. Cette nouvelle manifestation, de grande envergure, soutient la photographie comme moyen d'expression et de création. « Une photographie artistique, personnelle et engagée qui décrypte le monde et analyse les comportements humains. »

Pour cette première édition en terre bretonne du 16 novembre au 7 janvier 2024, Jean-Christophe Godet, directeur artistique, a fait « le pari un peu fou, à l'heure où le secteur culturel est fragilisé » de lancer des rencontres internationales de la photographie, autour de l'image sous toutes ses formes (fixe, projetée, animée, filmée ou transformée). « Convaincu que l'art et la culture sont essentiels pour créer une société ouverte, curieuse, émancipée et respectueuse des diversités. »

Le projet est ambitieux : 30 artistes venus des quatre coins du monde, de la France aux États-Unis en passant par l'Ukraine, la Russie, la Grèce, l'Espagne et la Grande-Bretagne. Pour les accueillir, plus de 25 structures, institutions, associations, dédiées à l'art à Rennes métropole et en Bretagne. Pendant plus de 30 jours, des expositions, des événements artistiques (performances, projections, conférences, parcours urbains, ateliers participatifs) seront accessibles gratuitement.

Glaz est un mot breton, sans équivalence en français. Il évoque les nuances des couleurs de la mer et du ciel en Bretagne. Un mélange de bleu, de vert et de gris, qui rappelle « la subtilité des écritures photographiques. Comme ces couleurs, ces regards, ces écritures changent aussi à chaque instant : au rythme des marées, des saisons, du vent, du temps, de notre perception, de notre humeur et de celle du monde. » Jean-Christophe Godet parle d'écritures considérant les photographes qu'il présente comme « des auteurs capables de conceptualiser une idée, un discours, une cause et de l'interpréter par l'image ».

Glaz, du 16 novembre 2023 au 7 janvier 2024 à Rennes

30 artistes : Tami Aftab (GB) ; Mandy Barker (GB) ; Jessica Bernard (GB) ; Muriel Bordier (FR) ; Pavlo Borshchenko (UKR) ; Denis Bourges (FR) ; Nolwen Brod (FR) ; Lewis Bush (GB) ; Bernard Descamps (FR) ; Gregory Eddi Jones (USA) ; Guillaume Friocourt (FR) ; Françoise Huguier (FR) ; Iriini Karayannopoulou (GR) ; Mael Le Golvan (FR) ; Cristina Lucas (ES) ; Emmanuel Madec (FR) ; Maria Marshall (GB/SWI) ; Cédric Miechowski (GB) ; Alice Pallot (FR) ; Raphaëlle PERIA (FR) ; Mathieu Pernot (FR) ; Johanna Rocard (FR) ; Anastasia Samoylova (RUS/USA) ; Ron Tarver (USA) ; Yves Tremorin (FR) ; Mark Wallinger (GB) ; Alastair Philip Wiper (GB).

Les lieux d'exposition : À Rennes et sa métropole : Musée des Beaux-Arts, EESAB (École des Beaux-arts), Maison des associations, Les Champs libres, le PHAKT, l'Université de Rennes 2, Lendroit Éditions, Galerie Drama, Centre pénitentiaire des femmes, Galerie Netplus à Cesson-Sévigné, Le Carré d'art à Chartres-de-Bretagne, le Centre social 18 arcs, La Confluence à Betton.

En Bretagne : L'Apparté (Iffendic), Superflux (Bazouges-La-Pérouse), L'Imagerie (Lannion), Centre culturel (Saint-Aubin du Cormier), Lycée Simone Veil (Liffré).

Urgence

Cette première édition est consacrée à la thématique de l'urgence, pour notre monde qui connaît des crises de toutes sortes : politique, économique, sociale, climatique, énergétique, sanitaire. Depuis plusieurs années, la photographie met en lumière les défis de notre époque, témoignant et questionnant, pour alimenter les débats et nourrir la réflexion. Cette forme d'engagement, à la fois artistique et politique, nous entraîne sur les chemins de la découverte : chaque artiste est en quête de la forme qui se prêtera au dialogue avec les visiteurs. Dans une série de compositions en apparence abstraite, Soup, Mandy Barker

attire l'attention sur les débris plastiques qui polluent mers et océans, tandis qu'Alice Pallot évoque la toxicité des algues vertes dans ses paysages apocalyptiques.

Glaz encourage les projets interdisciplinaires, la médiation culturelle et l'action éducative. Et s'engage en faveur de la diversité culturelle, ethnique et sociale. Ainsi seront associés à la programmation et aux rencontres avec les artistes : le Lycée Simone Veil à Liffré, le centre social 18 Arcs dans le quartier des Chalais à Rennes et le Centre pénitentiaire des femmes. Au travers de la photographie, tout sera mis en œuvre pour stimuler le regard, la curiosité, la réflexion.



ANNONCES LÉGALES ET JUDICIAIRES

En application de la loi n° 55/4 du 4 janvier 1955 concernant les annonces judiciaires et légales, « 7 JOURS » a été désigné pour la diffusion de ces insertions pour tout le département d'Ille-et-Vilaine pour l'année 2023 par arrêté préfectoral en date du 14 décembre 2022 prescrite par le Code civil, le Code de procédure pénale, le Code du commerce et par les lois spéciales pour la publicité et la validité des actes, des procédures ou des contrats. En application de l'arrêté du 27 décembre 2022, modifiant l'arrêté du 21 décembre 2012, du ministère de la culture et de la communication, les annonces judiciaires et légales font l'objet d'une tarification au caractère. Le tarif d'un caractère est de 0,183 euro (HT) pour l'année 2023 en Ille-et-Vilaine. À compter du 1^{er} janvier 2023, selon l'arrêté du 27 décembre 2022, modifiant l'arrêté du 19 décembre 2021 relatif au tarif annuel et aux modalités de publication des annonces judiciaires et légales, tous les « avis de constitution » de sociétés seront soumis au forfait selon leur forme juridique, ainsi que les dissolutions avec liquidation des sociétés civiles et commerciales, les clôtures de liquidation des sociétés civiles et commerciales, les jugements d'ouverture et de clôture des procédures collectives. Le tarif des annonces légales relatives au changement de nom patronymique pour motif légitime tel que régi par l'article 61 du code civil est fixé à 56 euros HT. Les tarifs sont réduits de 50 % pour les annonces faites par les personnes dans le cadre du transfert universel du patrimoine professionnel de l'entrepreneur individuel prévues par les articles L. 526-27 et D. 526-30 du code de commerce. Les annonces relatives aux sociétés et fonds de commerce font l'objet d'une centralisation sur la base de données numérique centrale mentionnée au deuxième alinéa de l'article 1^{er} de la loi du 4 janvier 1955 susvisée et régie par le décret du 28 décembre 2012 susvisé.

AVIS



AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE

Pouvoir Adjudicateur : Commune d'Orgères - 5 rue de la Mairie - 35230 Orgères
Téléphone : 02.99.05.70.10 - Courriel : mairie@orgeres.fr
Objet du Marché : MARCHÉ PUBLIC DE PRESTATION DE FOURNITURE DE TITRES DE RESTAURANT DEMATERIALISÉS
Procédure de Passation : Procédure adaptée suivant les articles L. 2123-1 et R. 2123-1 1^{er} du Code de la commande publique
Type de marché : Prestation de Service d'Assurance
Retrait du Dossier de Consultation des Entreprises :
- en téléchargement libre depuis le site internet : <https://marches.megalisbretagne.org>
Date limite de réception des offres : Mardi 21 Novembre 2023 avant 12h00
Date d'envoi de l'avis à la publication : Mardi 31 Octobre 2023

L237J11338

transmises librement entre associés. Elles ne peuvent être transmises à des tiers étrangers à la Société qu'avec l'agrément préalable de la collectivité des associés.

Président : M. Jérôme CHAMMOIS, demeurant 61 rue de la Palestine, 35700 RENNES.

Immatriculation : RCS RENNES.
Pour avis, le fondateur.

L237J10977

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution, par acte SSP en date du 27/10/2023, d'une Société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : **MG IMMO**
Forme sociale : Société Civile Immobilière

Siège social : 9 bis rue du Pré du Bois Zone Industrielle Sud-Est 35000 RENNES
Objet social : L'acquisition, l'administration et la gestion par location ou autrement de tous immeubles, droits ou biens immobiliers ; La négociation, la conclusion, la réalisation de toutes opérations conformes au présent objet civil et susceptibles de favoriser le développement dudit objet, et notamment de toutes opérations de financement, et l'octroi, à titre accessoire et exceptionnel, de toutes garanties personnelles ou réelles (et notamment hypothécaires) sur l'actif social ; Toutes opérations financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à cet objet et susceptibles d'en favoriser la réalisation, à condition toutefois d'en respecter le caractère civil, notamment l'octroi, à titre accessoire et exceptionnel, de toutes garanties réelles sur des opérations conformes au présent objet.

Durée de la société : 99 ans
Capital social : 1.000 euros, par apport en numéraire

Gérance : M. Marc GUERRY, sis 4 rue de l'Arsenal 35000 RENNES, sans limitation de durée

Cessions de parts : agrément requis pour toute cession
RCS RENNES
Pour avis

L237J11193



TEXIER

Société civile
au capital de 1 220 euros
Siège social : 26, La Boudrais 35630 ST BRIEUC DES IFFS

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 29/09/2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société civile
Dénomination sociale : TEXIER
Siège social : 26, La Boudrais 35630 ST BRIEUC DES IFFS

Objet social : Activités de Holding
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des

sociétés

Capital social : 1 220 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire

Gérance : Monsieur Sébastien TEXIER demeurant à : 26, La Boudrais 35630 ST BRIEUC DES IFFS

Et Madame Anne-Thérèse TEXIER demeurant à : 26, La Boudrais 35630 ST BRIEUC DES IFFS

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de RENNES.

Pour avis; La Gérance

L237J11197



DANIEL AVOCATS ET ASSOCIES
Société d'Avocats
107, Avenue Henri Fréville
et 2 rue d'Espagne
35202 RENNES CÉDEX 2

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature électronique en date du 26 octobre 2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société à Responsabilité Limitée

Dénomination : **DISPLEG NERZH**
Capital : 10.000 € divisé en 1.000 parts sociales de 10 € chacune

Siège social : 2, avenue de Chevré 35690 ACIGNE

Objet : La société a pour objet, tant en France qu'à l'étranger : tous travaux notamment de conception, d'installation, de réparation, d'entretien, de maintenance se rapportant au réseau et système d'énergie, de vidéocommunication et de transfert d'informations sous toutes formes ; l'installation, l'entretien et la maintenance d'infrastructures de recharges de véhicules électriques et de panneaux photovoltaïques ; le conseil, l'étude, l'ingénierie et la formation s'y rapportant ; la commercialisation de matériels, pièces détachées dans les domaines précités ; la création, l'acquisition, la location, la prise à bail, l'installation, l'exploitation de tous établissements, fonds de commerce, ateliers se rapportant à l'une ou l'autre des activités spécifiées ci-dessus ; la création, l'acquisition, la cession, la cession et l'exploitation directe ou indirecte de tous brevets, marques, procédés ainsi que tous autres droits de propriété industrielle ou intellectuelle ; la prise de participation directe ou indirecte dans toutes entreprises ou dans toutes affaires commerciales et financières se rattachant directement à l'objet social, notamment et d'une façon non limitative par voie de souscription ou d'acquisition de de titres ou droits sociaux, de fusions, d'alliances, d'associations, de participations ou autrement ; et plus généralement, toutes opérations financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet social et susceptibles d'en favoriser le développement ou la réalisation.

Durée : 99 ans à compter de la date d'immatriculation au R.C.S. de RENNES.

Gérance : Sont nommés en qualité de cogérants, pour une durée indéterminée, Monsieur Gaël CORBIN demeurant à PONT-PEAN (35131) 15, avenue Pierre de Coubertin et Madame Vanessa GAUTIER demeurant à BETTON (35830) 18, Le Petit Housseau.

Pour avis, les gérants.

L237J11331

CONSTITUTIONS

Suivant acte SSP, en date du 06/10/2023, à Amanlis, a été constituée la société suivante : Forme : SARL à associé unique. Dénomination : BRILLANCE RENOVATION. Siège : 4 rue du Bois Teilleul 35150 Amanlis. Objet : Pose de menuiseries intérieures et extérieures, travaux d'isolation thermique et plaquiste, revêtement des sols et murs : peinture, carrelage, parquet.. Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au Rcs de RENNES. Capital : 1000 €. Gérance : BALTAGA Igor 4 rue du Bois Teilleul 35150 Amanlis.

L237J10327

CUBE AVOCATS

SOCIÉTÉS D'AVOCATS
Arnaud KERMARREC Nolwenn LANTRIN
Guillaume LE COURIAUD

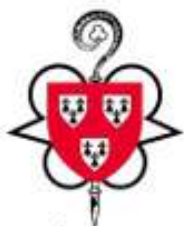
Suivant acte s.s.p. du 26.10.2023, il a été constitué une société par actions simplifiée (à associé unique), ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : PAIX.
Objet : la prise de participation au capital de toutes sociétés ; l'acquisition et la gestion de tout portefeuille de valeurs mobilières et autres titres de placement ; l'acquisition, la propriété, l'administration, l'exploitation et la cession éventuelle de tous biens et droits immobiliers.

Siège : Bât. O, Entrée Nord, Parc d'Affaires de la Brèche, Avenue St-Vincent, 35760 ST-GRÉGOIRE.

Durée : jusqu'au 31.12.2100.
Capital : 10.000 € (apport en numéraire).

Admission aux assemblées - droit de vote : Tout associé a le droit de participer aux décisions collectives, personnellement ou par mandataire, ou à distance, par correspondance ou par voie électronique, dans les conditions prévues par la loi et les statuts, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède. Le droit de vote attaché aux actions est proportionnel à la quotité du capital qu'elles représentent ; chaque action donnant droit à une voix au moins.
Agrément : Les actions peuvent être



SAINT-MÉEN-LE-GRAND

COMMUNE DE SAINT MEËN LE GRAND

DROIT DE PRÉEMPTION URBAIN

Par délibération n° D/2023/104 en date du 23 octobre 2023,

Le Conseil municipal a décidé d'approuver la modification Droit de Préemption Urbain sur les secteurs du territoire communal inscrits en zone U et AU du Plan Local d'Urbanisme.

Cette délibération sera affichée pendant un mois en Mairie à compter du 02 novembre 2023.

Le Maire
Pierre GUITON

L237J11239

Gagnez du temps

ABONNEZ-VOUS
EN LIGNE SUR
7JOURS.FR

Et recevez la newsletter
chaque semaine

TRIBUNAL DE COMMERCE

CITÉ JUDICIAIRE

7, rue Pierre Abélard - CS 43124 - 35031 RENNES Cedex
Parking Arsenal - Bus : lignes 5, 6 et 9 - Métro Charles de Gaulle et République

GREFFE : extrait K bis, bilans, nantissements, judiciaire, faillites
Tél. 02 99 65 38 88

RCS - CFE : registre du commerce - formalités RCS
Tél. 02 99 65 38 88 option 1

Ouvert du mardi au vendredi : 8 h 30 → 12 h 00 - 13 h 30 → 17 h 00
Le lundi 10 h 00 → 12 h 00 - 13 h 30 → 17 h 00

KYC infogreffe
La connaissance client authentique

Un outil de surveillance dédié à la connaissance du client basé sur les documents officiels et certifiés par les greffiers des tribunaux de commerce.



Lutte anti-blanchiment et contre le financement du terrorisme



Fraude et compliance



Gestion du risque client

KYC.INFOGREFFE.FR

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE RENNES

REDRESSEMENT JUDICIAIRE

(Jugement du 25 octobre 2023)

SARL AGENCE DE COURTAGE DES TRAVAUX ET DE L'HABITAT (A.C.T.H.), 11bis Rue de la Frébardière, 35510 Cesson-Sévigné, RCS RENNES 819 971 227. Vente de biens d'équipements pour l'habitat, courtage en travaux. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 25 avril 2022 désignant administrateur SELARL Gautier & Associés prise en la personne de Me Sophie Gautier 111 Boulevard de Lattre de Tassigny 35000 Rennes avec les pouvoirs : d'assurer seule et entièrement l'administration de l'entreprise débitrice, mandataire judiciaire SELARL David-Goic & Associés, prise en la personne de Me Benjamin Brillaud 39 Rue du Capitaine Maignan CS 34433 35044 Rennes Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc. 13501552173508-2023J00433

LIQUIDATION JUDICIAIRE

(Jugement du 18 octobre 2023)

SARL WEST AUTO 35, 5 Lieu-Dit le Breil, 35630 Vignoc, RCS RENNES 900 956 814. Vente automobile. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 18 avril 2022, désignant liquidateur SELARL David-Goic & Associés, prise en la personne de Me Benjamin Brillaud 39 Rue du Capitaine Maignan CS 34433 35044 Rennes. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc. 13501552173511-2023J00432

DÉPÔT DE L'ÉTAT DES CRÉANCES

(Dépôt du 27 octobre 2023)

LETAT Stéphane, 1 Rue de la Mairie, Saint-Aubin-Du-Pavail, 35410 Châteaugiron, RCS RENNES 523 338 499, RM 523 338 499. Boulangerie, Pâtisserie, Épicerie. L'état des créances complété par le projet de répartition prévu par l'article L. 644-4 du code de commerce est déposé au greffe. Tout intéressé peut contester ledit état devant le juge-commissaire dans un délai d'un mois à compter de la présente publication. 13501552362225-2023J00023

GREFFE EXTÉRIEUR

TRIBUNAL DE COMMERCE DE SAINT-BRIEUC

Jugement du 24 octobre 2023 - Clôture pour insuffisance d'actif

SARL DUMAS ASSOCIES, 12-14 Rue Claude Bernard, 35000 Rennes, RCS RENNES 420 998 031. Activités des agences de publicité. 13501551988751-1998B01074

VOS ANNONCES LÉGALES
DANS TOUTE LA FRANCE

7J/7J & 24H/24H

www.7jours.fr

CONSTITUTIONS



AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Me Guillaume PAIN SAR, notaire associé de la SARL « LIBERTÉ NOTAIRES », titulaire d'un Office Notarial à RENNES (Ille-et-Vilaine), 45, Boulevard de la Liberté,

le 24 octobre 2023 a été constituée une société à responsabilité limitée ayant les caractéristiques suivantes :

Objet : Holding financier
Dénomination : JLC
Siège social : SAINT-GREGOIRE (35760), 6 allée du Champ Rouge.
Durée : 99 années à compter de son immatriculation au R.C.S.

Capital social fixé à la somme de DEUX CENT QUATRE-VINGT-SIX MILLE CENT EUROS (286.100,00 EUR).

Cessions de parts : Cessions libres entre associés et leurs descendants. Les autres sont soumises à l'agrément de la majorité en nombre des associés représentant au moins la moitié des parts sociales.

L'exercice social commence le 1^{er} juillet et se termine le 30 juin de chaque année.

La société sera immatriculée au registre national des entreprises et au registre du commerce et des sociétés de Rennes.

Le gérant est Monsieur Antoine CHEDEVILLE demeurant à SAINT-GREGOIRE (35760) 6 allée du Champ Rouge.

Pour avis
Le notaire.

L237J11215

Avis est donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : LE FOURNIL DE BD

Forme sociale : Société à responsabilité limitée

Siège social : 16 ter, place de l'église - 35137 BEDEE

Objet social : L'exploitation d'un fonds de commerce et artisanal de boulangerie, pâtisserie, sandwicherie, chocolaterie, glacier, confiserie, traiteur (vente à emporter), salon de thé, crêperie ; La souscription, l'acquisition et la gestion de tous titres de participations dans des sociétés exerçant une des activités cidessus, l'administration, le contrôle et la gestion de ces prises de participation ; Toutes prestations de

services au profit des sociétés ou groupements dans lesquels elle détient une participation ; Et plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales et financières, mobilières et immobilières

pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou connexes pouvant favoriser son extension ou son développement.

Durée de la société : 99 ans
Capital social : 20.000 euros, par apport en numéraire

Gérance : M. Nicolas DENOVAL et Mme Ophélie BRUNET demeurant ensemble 37, Le Parson - 35290 SAINT-MEEN-LE-GRAND, sans limitation de durée.

RCS RENNES. Pour avis

L237J11208

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 26 octobre 2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société d'exercice libéral d'Avocats à Responsabilité Limitée Unipersonnelle

Dénomination : MC2 AVOCAT

Siège social : 29 rue du Puits Mauger 35000 RENNES

Capital social : 1000 € représentant exclusivement des apports en numéraire

Objet : L'exercice de la profession d'Avocat telle qu'elle est définie par les dispositions légales et réglementaires en vigueur. Et toutes opérations civiles, mobilières ou immobilières pouvant se rapporter directement ou indirectement ou être utiles à l'objet social ou susceptibles

d'en faciliter la réalisation.

Durée : 99 années à compter du jour de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.

Gérance : Mme Marie-Caroline CLAEYS, née le 26 juillet 1979, demeurant 2 rue Corentin Carré 35000 RENNES
Immatriculation : La société sera immatriculée au RCS de RENNES
Pour avis

L237J11213



AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Me Guillaume PAIN SAR, notaire associé de la SARL « LIBERTÉ NOTAIRES », titulaire d'un Office Notarial à RENNES (Ille-et-Vilaine), 45, Boulevard de la Liberté,

le 24 octobre 2023 a été constituée une société à responsabilité limitée ayant les caractéristiques suivantes :

Objet : Holding financier.
Dénomination : JJLM
Siège social : SAINT-GREGOIRE (35760), 5 allée de l'Isolé.

Durée : 99 années à compter de son immatriculation au R.C.S.

Capital social fixé à la somme de CENT SOIXANTE-QUATRE MILLE CENT EUROS (164.100,00 EUR).

Cessions de parts : Cession libres entre associés et au profit de descendants. Les autres sont soumises à l'agrément de la majorité en nombre des associés représentant au moins la moitié des parts sociales.

L'exercice social du 1^{er} juillet au 30 juin de chaque année.

La société sera immatriculée au registre national des entreprises et au RCS de Rennes.

Le gérant est Monsieur Jérôme DORE - JACQUET demeurant à SAINT-GREGOIRE (35760) 5 allée de l'Isolé.

Pour avis
Le notaire.

L237J11216



AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Me Guillaume PAIN SAR, notaire associé de la SARL « LIBERTÉ NOTAIRES », titulaire d'un Office Notarial à RENNES (Ille-et-Vilaine), 45, Boulevard de la Liberté,

le 28 octobre 2023 a été constituée une société à responsabilité limitée ayant les caractéristiques suivantes :

Objet : Holding financier
Dénomination : LES 3 CRUMBLES
Siège social : BETTON (35830), 1, allée Eugène Delacroix.

Durée : 99 années à compter de son immatriculation au R.C.S.

Capital social fixé à la somme de MILLE CINQ CENTS EUROS (1.500,00 EUR).

Cessions de parts : Cessions libres entre associés et leurs descendants. Les autres sont soumises à l'agrément de la majorité en nombre des associés représentant au moins la moitié des parts sociales.

L'exercice social commence le 1^{er} juillet et se termine le 30 juin de chaque année.

La société sera immatriculée au registre national des entreprises et au registre du commerce et des sociétés de Rennes.

Le gérant est Madame Sophie LE-PRINCE demeurant à BETTON (35760) 1 allée Eugène Delacroix.

Pour avis. Le notaire

L237J11247

annoncelegale@7jours.fr

CONSTITUTIONS

CABINET VAZEL ET ASSOCIÉS
Société d'Avocat
167 Route de Lorient
Parc Monier - Le Cassiopée
35000 RENNES



Société constituée SSP le 27/10/2023 à ST MALO - Dénomination : JEFF TERRA - Forme : SARL - Siège : SAINT MALO (Ille-et-Vilaine) - 31 boulevard de la République - Capital : 1 000 Euros - Objet : exploitation d'un salon de coiffure; la réalisation de l'ensemble des soins esthétiques et hygiéniques de la chevelure; achat, la vente de tous produits et accessoires (non alimentaires), notamment cosmétiques, liés à cette activité; activité de prestations de services au profit de tiers; prestations de formation en lien avec l'activité aux particuliers et professionnels; organisation d'événements, colloques, séminaires; - Durée : 99 années - Gérants : Monsieur Gerfson MARQUES DOS SANTOS demeurant SAINT MALO (Ille-et-Vilaine) 3 Rue des Merisiers et Monsieur Christophe VILLALARD demeurant SAINT MALO (Ille-et-Vilaine) 3 Rue des Merisiers - Immatriculation: Greffe du Tribunal de Commerce de SAINT-MALO.

L237J11252

MODIFICATIONS



DANIEL AVOCATS ET ASSOCIÉS
Société d'Avocats
107, Avenue Henri Fréville
et 2 rue d'Espagne
35202 RENNES CÉDEX 2

CEREVISIAE

SCI au capital de 1.000 €
Siège social : 3, rue Hoche
35000 RENNES
RCS RENNES 903 710 564

DEMISSION D'UN COGERANT

Aux termes d'un procès-verbal en date du 5 octobre 2023, la collectivité des associés a pris acte de la démission de Monsieur Romain CHAMPALAUNE, de ses fonctions de cogérant à compter de ce jour et a décidé de ne pas procéder à son remplacement.

Pour avis, la gérance.

L237J11176

SPLA VIASILVA

Société Publique Locale d'Aménagement
Au capital de 800.000 €
Siège social : 1 rue Geneviève de Gaulle-Anthonioz 35200 RENNES
RCS RENNES 791 226 970

AVIS DE MODIFICATIONS

Lors de sa séance du 03 mai 2023, le conseil d'administration de la Spla Viasilva a pris acte de la démission de la commune de Thorigné-Fouillard, représentée par Monsieur Gaël LEFEUVRE, de son poste d'administrateur, et de la désignation en remplacement de la ville de Cesson-Sévigné, représentée par Mme Françoise PHELIPPOT, domiciliée au 1 Esplanade de l'Hôtel de Ville, 35510 Cesson-Sévigné.

Pour avis.

L237J11204

BEAUTE MADEMOISELLE

Société à responsabilité limitée
Au capital de 4.000 euros
Ancien siège social : 12 B, place de la Mairie - 35490 SENS-DE-BRETAGNE
Nouveau siège social : 34, Le Fretay - 35490 CHAUVIGNÉ
832 346 878 RCS RENNES

Par décisions de l'associée unique du 8/09/2023, le siège social a été transféré de 12 B, place de la Mairie - 35490

SENS-DE-BRETAGNE au 34, Le Fretay - 35490 CHAUVIGNÉ à effet du 8/09/2023. L'article 4 des statuts a été modifié. RCS RENNES. Pour avis, La Gérance.
L237J11244

CABINET VAZEL ET ASSOCIÉS
Société d'Avocat
167 Route de Lorient
Parc Monier - Le Cassiopée
35000 RENNES



FIJI INVEST

Société par Actions Simplifiée au Capital de 11 995 Euros
Siège social : SAINT MALO (Ille et Vilaine) - 12 Avenue du Général Lanrezac
RCS SAINT MALO 502 145 311

Aux termes d'un procès-verbal en date du 30/10/2023, il a été décidé de nommer en qualité de Président la société FIJI HOLDING, SAS ayant son siège social à SAINT MALO (35400) 12 Avenue du Général Lanrezac, RCS SAINT MALO 411 046 725, en remplacement de Monsieur François JOUFFE, démissionnaire, et ce à compter du même jour.

L237J11253



HOLDING KAP - Société civile au capital de 100 € - Siège social : 2 rue du Champ Rollé - 35590 LA CHAPELLE THOUARAU - RAOUL transféré au : 15 Lieu-Dit La Lande de Tizé - 35510 CESSON SEVIGNE - 951 472 125 RCS RENNES

TRANSFERT DE SIEGE

Aux termes d'une délibération en date du 20/09/2023, l'AGE a décidé de transférer le siège social du 2 rue du Champ Rollé - 35590 LA CHAPELLE THOUARAU au 15 Lieu-Dit La Lande de Tizé - 35510 CESSON SEVIGNE à compter du 20/09/2023, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. Modification sera faite au GTC de RENNES. Pour avis. La Gérance

L237J11273

AIGUILLON RÉSIDENCES

Société Coopérative d'Intérêt Collectif d'Hlm à forme anonyme
A capital variable
Siège social : 171 rue de Vern - 35200 RENNES
RCS Rennes 302 382 387

Par délibération du 5 mai 2023, l'AGO a désigné M. Frédéric LOISON, domicilié 31 Avenue Alexandre Gilois à SAINT-ERBLON (35230), en qualité d'Administrateur.

Par délibération du Conseil d'Administration du 5 mai 2023, M. Frédéric LOISON a été désigné Président de la Société à compter du 1^{er} juillet 2023, succédant à M. Claude VOUILLOT.

L'inscription modificative sera portée au RCS tenu par le Greffe du Tribunal de Commerce de RENNES.

Pour avis

L237J11295

AJC

Société à responsabilité limitée transformée en société par actions simplifiée
Au capital de 96.001 euros
Siège social : 1 Rue de Coetquen
35000 RENNES

817 709 603 RCS RENNES

Par décisions du 31/10/2023, l'associé unique a décidé de transformer la Société en société par actions simplifiée à compter du 31/10/2023. Cette transformation entraîne la publication des mentions suivantes :

Forme : Ancienne mention : société à

responsabilité limitée - Nouvelle mention : société par actions simplifiée.

Capital social : 96.001 €.

Administration : Ancienne mention : Gérants : M. Ryan CARTER, sis 56 Mail François Mitterrand 35000 RENNES - Nouvelle mention : Président : M. Ryan CARTER, sis 56 Mail François Mitterrand 35000 RENNES.

Immatriculation : 817 709 603 RCS RENNES.
Admission aux assemblées et droit de vote : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions, et dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Agrément : Toutes les cessions d'actions sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés. RCS RENNES. Pour avis,

L237J11306



5 boulevard de la Tour d'Auvergne.
35400 SAINT-MALO

GASPAR

Société civile
Ancien capital social : 1.500,00 €
Nouveau capital social : 401.490,00 €
Siège social :
17 boulevard de Rochebonne
35400 SAINT-MALO
RCS SAINT-MALO n° 839373289

AVIS D'AUGMENTATION DE CAPITAL SOCIAL

Suivant acte reçu par Maître Géraldine RENOULT, Notaire Associé à SAINT MALO, 15, Boulevard de la Tour d'Auvergne, le 30 octobre 2023, il a été décidé

1 - D'effectuer une augmentation de capital social par incorporation d'un compte courant d'associé d'un montant de 399.990,00 € entraînant la création de 39.999 parts sociales de 10 euros chacune numérotées de 1501 à 40149 et portant le capital social de 1.500,00 € à 401.490,00 €

2 - De modifier en conséquence les articles « APPORTS-LIBERATION » et « CAPITAL » des statuts.

Le dépôt légal des pièces sera effectué au RCS de SAINT-MALO

Pour avis. Le notaire.

L237J11323

KP INVEST

Société à responsabilité limitée
au capital de 300.000 € porté à 500.000 €
Siège social : lieu-dit « les Champs »
35680 LOUVIGNÉ-DE-BAIS
812 485 068 RCS RENNES

Par décisions de l'AGM du 16/10/2023, il a été décidé d'augmenter le capital de 200.000 € par incorporation de réserves et élévation du nominal des parts existantes pour être porté de 300.000 € à 500.000 €. Les articles 7 et 8 des statuts ont été modifiés en conséquence. RCS RENNES. Pour avis. La Gérance.

L237J11332

LE HAVANE

(Ancienne dénomination)

CARADEUC

(Nouvelle dénomination)

Société à responsabilité limitée transformée en société civile
au capital de 12.195,92 euros
Ancien siège social : Rue d'Isly - Centre Commercial des 3 Soléils
35000 RENNES
Nouveau siège social : 3, Le Petit Caradeuc - 35132 VEZIN-LE-COQUET
348 924 838 RCS RENNES

Par décisions de l'associé unique du 6/10/2023, il a été décidé à compter de cette même date :

1/ la transformation de la société en société civile. Cette transformation entraîne la publication des mentions suivantes :
Forme : Ancienne mention : société à responsabilité limitée. Nouvelle mention : société civile. Capital social : 12.195,92 € divisé en 800 parts sociales de 15,24 € environ chacune, intégralement libérées.

Gérance : M. Lionel GUERIN demeurant 3, Le Petit Caradeuc - 35132 VEZIN-LE-COQUET.

2/ La modification de l'objet social qui devient : La propriété, la gestion, la location, l'administration de tous biens et droits mobiliers et immobiliers et plus particulièrement la prise de participation dans toutes sociétés civiles, artisanales, commerciales ou à prépondérance immobilière ; l'acquisition, la souscription et la gestion de tous titres de sociétés ; Toutes participations dans les affaires de même nature ou se rattachant directement ou indirectement à l'objet sus-énoncé et ce, par voie de création de sociétés nouvelles, d'apports, de souscriptions, d'achats de titres ou droits sociaux, de fusions, d'alliances, de sociétés en participation ou autrement ; L'acquisition, la réception comme apports, la construction, la location, la gestion et l'exploitation de tous biens immeubles ou droits immobiliers ; A titre exceptionnel, la vente ou la transmission (et notamment par échange ou apport en société) des immeubles devenus inutiles à la Société ; La négociation, la conclusion, la réalisation de toutes opérations conformes à l'objet social et susceptibles de favoriser le développement dudit objet, et notamment de toutes opérations de financement, et l'octroi, à titre accessoire et exceptionnel, de toutes garanties personnelles ou réelles (et notamment hypothécaires) sur l'actif social ; Et plus généralement, toutes opérations quelconques pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social pourvu qu'elles ne modifient pas le caractère civil de la société.

3/ La modification de la dénomination sociale qui devient : CARADEUC.

4/ Le transfert du siège social du Rue d'Isly - Centre Commercial des 3 Soléils - 35000 RENNES au 3, Le Petit Caradeuc - 35132 VEZIN-LE-COQUET.

RCS RENNES.

Pour avis.

L237J11333



AARPI AVOXA RENNES
5 allée Ermengarde d'Anjou
35000 RENNES

TELECOM SANTE

SAS au capital de 6851283,50 €
Siège social :
8 SQ DU CHENE GERMAIN 35510
Cesson-Sévigné

532 685 104 RCS de Rennes
Le 31/10/2023, le président a décidé de transférer le siège social 3 avenue de Belle Fontaine Bâtiment Energies B2 35510 Cesson-Sévigné, à compter du 01/11/2023.

Mention au RCS de Rennes

L237J11362

COCKTAIL EXPRESS

Société par actions simplifiée
au capital de 300.000 euros
Siège social : 5, square de la France
35000 RENNES
525 077 657 RCS RENNES

Par décisions unanimes des associés du 30 octobre 2023, M. Ahmed HELIMI sis 3, rue Derval 35000 RENNES a été désigné en qualité de représentant permanent de la société FINANCIERE ELISYA (802 735 324 RCS RENNES), Présidente, ayant tous pouvoirs pour diriger, gérer et engager à titre habituel la société, sans limitation de durée et à compter du même jour.

RCS RENNES.

Pour avis

L237J11363



SUIVEZ-NOUS SUR



MODIFICATIONS



YCL EXPERTISE

Experts-Comptables - Conseils d'Entreprises

SOLUCEA

Société à responsabilité limitée
Au capital de 10.000 euros
Ancien siège social : 14 G, rue Pâtis Tatelin
ZAC Saint Sulpice 35700 RENNES
Nouveau siège social :
26 bis, Route de Fougères
35510 CESSON-SEVIGNE
840 819 841 RCS RENNES

L'associée unique le 24/10/2023 a transféré le siège social du 14 G, rue Pâtis Tatelin - ZAC Saint Sulpice 35700 RENNES au 26 bis, Route de Fougères 35510 CESSON-SEVIGNE à effet du 01/05/2023 inclus. L'article 4 des statuts a été modifié. RCS RENNES.
Pour avis.

L237J11368

DISSOLUTIONS

SCI CIVA

SCI au capital de 1 829,39 €
Siège social : CESSON-SEVIGNE (35510)
15 mail de Bourchevrouil
351 456 769 RCS RENNES

AGE du 24.10.2023 : Dissolution anticipée de la société à compter de ce jour. Liquidateur : Mme Nelly VALLEE, demeurant à CESSON-SEVIGNE (35510), 34 rue des Gardes. Siège de la liquidation au domicile du liquidateur. Dépôt légal au Tribunal de Commerce de RENNES.

L237J11179

PHARMACIE DE PARIS

SARL
au capital social de 121.959,21€
siège social : 26 rue du Maréchal Joffre
35000 RENNES
729 200 782 R.C.S RENNES (35)

DISSOLUTION

Le 23/10/2023, l'associée unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 23/10/2023 et sa mise en liquidation. Madame Madeleine REMY demeurant 4 rue d'Isly 35000 RENNES exercera les fonctions de Liquidateur durant la période de Liquidation. Le siège de la liquidation est fixé 4 rue d'Isly 35000 RENNES, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés. Mention sera faite au RCS de RENNES. Pour avis.

L237J11245

OZZALID

Société A Responsabilité Limitée
au capital de 8.000 euros
Siège social : ZA de la Morandais
4 rue Armand Peugeot
35190 TINTENIAC
RCS SAINT MALO 833 169 097

L'associé unique, en date du 31/10/2023, a décidé la dissolution anticipée de la SARL OZZALID, à compter de ce jour, et de sa mise en liquidation.

Elle a nommé en qualité de liquidateur M. Manuel SCARABIN demeurant 12 impasse de la Gaspésie 35430 SAINT-SULIAC.

L'associé unique a conféré au liquidateur les pouvoirs les plus étendus pour les opérations de liquidation et notamment réaliser l'actif et acquitter le passif.

Le siège de la liquidation est fixé au domicile du liquidateur, 12 impasse de la Gaspésie 35430 SAINT-SULIAC, qui sera le lieu d'envoi et de réception de la correspondance et celui de la notification des actes et documents concernant la liquidation.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de Commerce de SAINT-MALO.

Pour avis et mention,
Le liquidateur

L237J11293

MASSART STEVEN

Société à Responsabilité Limitée en liquidation
Au capital de 100 euros
Siège social : La Jossetais
35380 PLELAN LE GRAND
Siège de liquidation : La Jossetais
35380 PLELAN LE GRAND
843131095 RCS RENNES

DISSOLUTION

Aux termes d'une décision en date du 30 septembre 2023, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 30 septembre 2023 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.

Monsieur Steven MASSART, demeurant 5 rue des Noisetiers 56380 BEIGNON, associé unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé La Jossetais 35380 PLELAN LE GRAND. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de RENNES, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis
Le Liquidateur

L237J11334

AG ASSIST'

Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle au Capital de 1 000 €
12, rue du bocage - Le Haut Danté
35520 - LA CHAPELLE-DES-FOUGERETZ
RCS RENNES 899 696 421

DISSOLUTION ANTICIPEE

Suivant délibération de l'assemblée générale extraordinaire du 31 juillet 2023, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la société à compter de ce jour et sa mise en liquidation.

L'assemblée générale a nommé comme liquidateur Madame Amandine GOURIOU, demeurant, 12, rue du bocage - Le Haut Danté à LA CHAPELLE-DES-FOUGERETZ (35520), et lui a conféré les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et acquitter le passif.

Le siège de la liquidation est fixé au siège social de la société, 12, rue du bocage - Le Haut Danté à LA CHAPELLE-DES-FOUGERETZ (35520). C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de RENNES.

Pour avis; Le Liquidateur

L237J11341

CLÔTURES

SCI HORIZONS

Société civile immobilière en liquidation
Au capital de 1 600 euros
Siège social et de liquidation :
25 rue Pointeau du Ronceray
35700 RENNES
438 636 433 RCS RENNES

L'AGO du 09/06/2023 a approuvé les comptes de liquidation, a déchargé le liquidateur, Mme Marie-Andrée GASTOU demeurant 25 rue Pointeau du Ronceray 35700 RENNES, de son mandat, lui a donné quitus de sa gestion et a constaté la clôture de liquidation à compter du 09/06/2023. La société sera radiée au RCS de RENNES. Pour avis.

L237J11181

SCI de BELLEVUE, sté en liquidation SCI au capital de 304,04 € ZAC de la Motte - 35770 VERN-SUR-SEICHE RCS de RENNES 323 306 027. Aux termes du PV d'AGE en date du 02/05/2023, les associés ont approuvé les comptes de liquidation, donné quitus et déchargé le liquidateur de son mandat, et finalement constaté la clôture de liquidation. La société sera radiée du RCS de RENNES

L237J11185

SELARL RUEZ & ASSOCIÉS

Notaires
à DOLE (39100) 13 rue Melloni

CLÔTURE DE LIQUIDATION

SCI DE LA POMMERAIE Société Civile au capital de de 1.600 € Siège social : 49 rue de Saint Brice à LOUVIGNE DU DESERT (35420) 500 653 464 RCS de RENNES. En date du 6 septembre 2023, l'Assemblée Générale Extraordinaire a approuvé les comptes de liquidation, a déchargé Madame Christine BESSON, née LIOTARD, 49 rue Saint Brice 35420 LOUVIGNE DU DESERT de son mandat de liquidateur, donne à ce dernier quitus de sa gestion, et a constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du 1^{er} janvier 2023. Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de RENNES.

Pour avis
Le notaire

L237J11186

CLÔTURE DE LIQUIDATION

Dénomination : PREMINVEST 1762, société en liquidation. Forme : SCI société en liquidation. Capital social : 2000 euros. Siège social : 34 rue Saint-Georges, 35000 Rennes. 830140091 RCS Rennes. Aux termes d'une décision en date du 19 octobre 2023, les associés ont approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur Monsieur Stéphane LE VAILLANT DE FOLLEVILLE demeurant 33 bis boulevard de Sévigné, 35700 Rennes et prononcé la clôture de liquidation de la société. La société sera radiée du RCS du Rennes. Le liquidateur

L237J11189

AGENCE C ARCHITECTURE

SARL au capital de 6000 €
Siège social :
27 RUE NATIONALE
35380 Plélan-le-Grand
515 067 452 RCS de Rennes

L'AGO du 31/03/2023 a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur, Mme CHAUVIN Marion, demeurant LA BOSSE 56800 Campénéac pour sa gestion et l'a déchargé de son mandat, et constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du 30/09/2022.

Les comptes de clôture seront déposés au greffe du tribunal de commerce de Rennes.

Radiation au RCS de Rennes

L237J11190

SELARL «CABINET MARZIN - AVOCAT»

Maître Loïc MARZIN - Avocat à la Cour
310, rue de Fougères (35700) - RENNES
02.23.44.07.70

SNC « PHARMACIE COURBOULAY-MASSON »

Société en Nom Collectif en liquidation au capital social de 834.000 €
siège social : Centre Commercial Hyper U Le Petit Launay - (35410) CHATEAUGIRON
397 642 877 RCS RENNES (35)
SIRET n° 397 642 877 00021

AVIS DE CLÔTURE DE LIQUIDATION

Aux termes d'un Procès-Verbal d'Assemblée générale ordinaire régularisée par voie électronique, en date des 18 et 19 Octobre 2023, la collectivité des associés en nom, coliquidateurs, savoir :

- Laurence MASSON, demeurant 22, rue des Cornillères - (35410) CHATEAUGIRON et

- Corinne GUINET épouse COURBOULAY, demeurant 17B, rue de Vern - (35200) RENNES a déclaré que la liquidation de la société «PHARMACIE COURBOULAY-MASSON», société en nom collectif, dont la dissolution a été publiée dans le même journal le 16/04/2022

a été clôturée suivant résolution de la collectivité des associés après

approbation du compte définitif. Le dépôt légal sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de RENNES (35) en annexe au RCS.

Pour extrait et mentions
Les co-liquidateurs

L237J11284



BON CHIC BON GENRE

Société par actions simplifiée en liquidation au capital de 5 000 euros
Siège social / Siège de liquidation :
3 Place du Marchix
35300 FOUGERES
900 089 632 RCS RENNES

CLÔTURE DE LIQUIDATION

Aux termes d'une décision en date du 31.10.2022 avec effet au 30 septembre 2022 au 3, Place du Marchix 35300 FOUGERES, l'associé unique, après avoir entendu le rapport du liquidateur, a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Yannick FUMEL, demeurant 28B Rue Duguay Trouin 35300 Fougères, de son mandat de liquidateur, lui a donné quitus de sa gestion et prononcé la clôture de la liquidation. Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de commerce de RENNES, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la Société sera radiée dudit registre.

Pour avis
Le Liquidateur

L237J11292

CONVOCATIONS

OGI FRANCE

Association soumise aux dispositions de la loi du 1^{er} juillet 1901
Déclarée à la Préfecture d'Ille-et-Vilaine le 11 Août 1978
Siren 315172510 - agrément 105350
1 rue de la Croix Desilles Cap Sud
35400 SAINT MALO

AVIS DE CONVOCATION A L'ASSEMBLEE GENERALE DU 4 DECEMBRE 2023

Nous vous informons que les membres de l'Association OGI France sont convoqués en Assemblée Générale le lundi 4 décembre 2023 à 18h30, au palais des congrès Le Grand Large, 1 quai Duguay Trouin 35400 Saint Malo.

Lors de cette Assemblée, les membres de l'Association auront à délibérer sur l'ordre du jour suivant, précisé par le Conseil d'Administration du 10 octobre 2023 :

-Présentation du rapport moral par le Président et approbation
-Présentation du rapport financier par le Trésorier

-Rapport du Commissaire aux comptes, sur les comptes de l'exercice clos le 30 juin 2023, quitus aux administrateurs

-Approbation desdits comptes et affectation du résultat

-Questions diverses
Conformément aux dispositions de l'article 27 des statuts, chaque membre empêché d'y assister peut se faire représenter par un autre membre de son collège (dans la limite de deux pouvoirs par membre). Il est rappelé aussi que tous les documents comptables ou administratifs et autres, nécessaires à l'information, sur lesquels l'assemblée générale aura à se prononcer sont tenus à votre disposition au siège social de l'Association pour consultation.

Pour avis
Le Président du Conseil d'Administration

Alain LE MAOUT

L237J11322

annoncelegale@7jours.fr

FONDS DE COMMERCE

SELARL « Fabrice JANVIER et Jean-Marc BORSA, Notaires associés »
19 rue de la Gare
35350
S^t-MELOIR DES ONDES



AVIS CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte électronique reçu par Maître Fabrice JANVIER, Notaire associé à SAINT MELOIR DES ONDES (35350), 19, rue de la Gare, le 30 octobre 2023, en cours d'enregistrement au SDE de RENNES.

La Société dénommée **LE BISTROT D'HENRY**, Société à responsabilité limitée au capital de 10000 €, dont le siège est à SAINT-MELOIR-DES-ONDES (35350), 12 place de l'Eglise, identifiée au SIREN sous le numéro 823628714 et immatriculée au RCS de SAINT-MALO.

A cédé à la société dénommée **EURL BISTROT D'HENRY**, Entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée au capital de 1000 €, dont le siège est à SAINT-MELOIR-DES-ONDES (35350), 12 place de l'Eglise, identifiée au SIREN sous le numéro 953821238 et immatriculée au RCS de SAINT-MALO.

Le fonds de commerce de RESTAURANT - GRILL - PIZZERIA - VENTE A EMPORTER sis à SAINT MELOIR DES ONDES (35350) - 12 place de l'église, connu sous le nom commercial LE BISTROT D'HENRY, et pour lequel le cédant est immatriculé au RCS de SAINT MALO, sous le numéro 823628714.

Moyennant le prix principal de DEUX CENT CINQUANTE MILLE EUROS (250.000,00 EUR).

Entrée en jouissance au jour de la signature de l'acte authentique.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale en l'Office Notarial à SAINT-MELOIR-DES-ONDES (35350) 19, rue de la Gare, où domicile a été élu à cet effet, dans les 10 jours suivant la dernière en date de la présente insertion et de la publicité au B.O.D.A.C.C.

Pour insertion unique
Le notaire

L237J11270

Etude de M^{me} Jocelyn Pouessel
13 rue Gurvand
35000 RENNES
02 99 79 62 81



CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par Maître Aurélie FONTAINE, Notaire à RENNES, le 25 octobre 2023, en cours d'enregistrement au SDE de RENNES :

Monsieur Jalal SALEH KASSIM, et Madame Surya DHAAR KHALAF, demeurant à SAINT GREGOIRE (35760), 1 allée Francis Schubert, Monsieur étant immatriculé au RCS de RENNES sous le numéro SIREN 834 743 973,

A cédé à :

Monsieur Abdelhadi OUARDAOUI, et Madame Maryam SOUHAMI, demeurant ensemble à RENNES (35000), 4 rue Victor Schoelcher,

Un fonds de commerce de RESTAURATION SUR PLACE ET A EMPORTER sans vente d'alcool, exploité à FOUGERES (35300), 31 avenue de Normandie, connu sous le nom de BARA.

Moyennant le prix de 15.000,00 € payé comptant. Entrée en jouissance le 25/10/2023.

Oppositions en l'étude de Maître Aurélie FONTAINE, Notaire à RENNES, 13 rue Gurvand dans les 10 jours suivant la dernière en date de la présente insertion et de la publication au BODACC.

Pour insertion,
Maître Aurélie FONTAINE

L237J11311

REGIMES MATRIMONIAUX



AMENAGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Pauline JOSSELIN, notaire à FOUGERES, le 27 septembre 2023, Monsieur Denis Noël GROS, né à VALENCE (26000) le 25 décembre 1961, et Madame Françoise Georgette PIPAULT, née à RENNES (35000) le 7 juillet 1957, demeurant ensemble à FOUGERES (35300) 18 rue du Clos Pichon, mariés à la mairie de LYON (69008) le 21 juillet 1990, sous le régime légal de la communauté d'acquêts ont aménagé pour l'avenir leur régime matrimonial en y intégrant une clause de préciput portant sur le logement de la famille, en faveur du survivant.

Les éventuelles oppositions seront à formuler auprès de Maître Pauline JOSSELIN, OFFICE DU CARRÉ NOTAIRES LES REMPARTS, 3 Boulevard Jean Jaurès, FOUGERES (35300) (numéro CRPCEN : 35036)

Pour insertion
P. JOSSELIN

L237J11194

Etude de M^{me} LEBRANCHU et LE JAMTEL
61 rue G. Clémenceau
CS 21888
35403 SAINT-MALO CEDEX
Tel : 02 99 81 60 52
office.lebranchu@notaires.fr



AVIS DE CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Aux termes d'un acte reçu par Me Matthieu LEBRANCHU, notaire à SAINT-MALO (35400), 61, rue Georges Clémenceau, le 27 octobre 2023,

Monsieur Jean Philippe Auguste Marie LE COQ et Madame Anne-Marie Thérèse CADET, son épouse, demeurant à SAINT-COULOMB (35350), 2, impasse des Nielles,

Mariés sous le régime légal de la communauté de biens réduite aux acquêts, à défaut de contrat de mariage préalable à leur union célébrée à la mairie de LA CHEZE (22210), le 4 mai 1968 ; sans modification depuis

Ont adopté, pour l'avenir, le régime de la communauté universelle tel qu'il est établi par l'article 1526 du Code Civil, avec apport des biens propres à la communauté universelle, clause d'attribution intégrale de la communauté universelle au survivant des deux époux et exclusion de la reprise des biens déclarés propres par leur nature par l'article 1404 du code civil.

Les oppositions pourront être faites dans un délai de trois mois et devront être notifiées par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte de commissaire de justice à Me Matthieu LEBRANCHU, notaire à St Malo.

En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial au tribunal Judiciaire.

Pour avis
Me LEBRANCHU

L237J11272

SERVICE DE
RELECTURE
ASSURÉ

Emeraude
Notaires
Saint-Malo

Pierre-Luc VOGEL
Alain GAUTRON & Nicolas OREAL
11 Boulevard Douville 35400 SAINT-MALO
02 99 81 20 00 / vega.saintmal@notaires.fr

AMÉNAGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Aux termes d'un acte notarié reçu par Maître Nicolas OREAL, notaire à SAINT-MALO, le 30 octobre 2023, il résulte que Monsieur EVAIN Christian Henri François, né le 03 décembre 1949 à SAINT-MALO, de nationalité française, et Madame Annie Marie-Louise DELISLE, son épouse, née le 6 janvier 1948 à GRANVILLE, de nationalité française, demeurant ensemble à SAINT-MALO (35400), 11 Chemin du Havre, mariés à la mairie de SAINT-MALO, le 14 avril 1973 sous le régime de la communauté d'acquêts ont aménagé leur régime pour l'avenir en ajoutant une clause de préciput en faveur du survivant des conjoints tel qu'il est établi par l'article 1516 du code civil. Conformément à l'article 1397 alinéa 3 du code civil, les oppositions des créanciers pourront être faites dans un délai de trois mois et devront être notifiées à Me Nicolas OREAL, notaire à SAINTMALO.

L237J11285

NOTAIRE & BRETON
S.C.P « Guillaume LECOQ, Sébastien LEGRAIN et Yann GRATESAC »
Notaires Associés
3 rue Chateaubriand - 35740 PACE
Bureau permanent : ZA La Morandais 2,
3 rue Armand Peugeot - 35190 TINTENIAC

CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Yann GRATESAC, Notaire Associé de la Société Civile Professionnelle « Maîtres Guillaume LECOQ, Sébastien LEGRAIN, et Yann GRATESAC, notaires associés », titulaire d'un Office Notarial à PACE (35740), 3 rue Chateaubriand, avec bureau permanent à TINTENIAC (35190), ZA La Morandais, 3 rue Armand Peugeot, CRPCEN 35021, le 31 octobre 2023, a été conclu le changement de régime matrimonial portant adoption de la communauté universelle avec clause d'attribution au survivant entre :

Monsieur Afif Tanios Merhi DAHER, Maître de conférences en droit en retraite, et Madame Marie-Thérèse Jeanne Raymonde BOUINIÈRE, secrétaire de direction en retraite, demeurant ensemble à PACE (35740) 38 rue Georges Cadoudal.

Monsieur est né à AJDABRA (LIBAN) le 5 novembre 1954,

Madame est née à PIRE-SUR-SEICHE (35150) le 13 février 1954.

Mariés à la mairie de RENNES (35000) le 27 février 1987 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.

Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion. Le notaire.

L237J11342

AUTRES ANNONCES

«PATINOIRE SKATING DE RENNES (« PSR »)»

Société anonyme à Conseil d'Administration au capital de 787.200 Euros
Siège social : 8 avenue des Gayeulles
35700 RENNES
R.C.S. RENNES 709 200 455

AVIS DE DISSOLUTION SANS LIQUIDATION

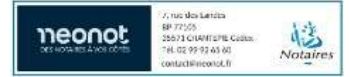
Par décisions du 12 octobre 2023, la société «CITEDIA SERVICES», société anonyme d'économie mixte au capital minimum de 1.224.000 Euros, dont le siège social est situé à RENNES (35000) - 6 place des Colombes - Immeuble Hermès, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de RENNES sous le numéro 310 679 055, associée unique, a décidé la dissolution anticipée de la société «PATI-

NOIRE SKATING DE RENNES (« PSR »), sans liquidation, en application des dispositions de l'article 1844-5 du Code civil.

Les créanciers peuvent faire opposition à la dissolution dans un délai de trente jours à compter de la publication du présent avis devant le Tribunal de commerce de RENNES. Le patrimoine de la société «PATINOIRE SKATING DE RENNES (« PSR »)», sera intégralement transmis, en l'absence d'opposition, à l'issue dudit délai ou, en cas d'opposition, lorsque l'opposition aura été rejetée en première instance ou lorsque le remboursement des créances aura été effectué ou les garanties constituées, à la société CITEDIA SERVICES, associée unique.

Pour avis

L237J11227



TESTAMENT OLOGRAPHE

Suivant testament olographe en date du 4 novembre 2021, Madame Thérèse GAULTIER, née à RENNES (35000), le 18 avril 1936, demeurant à CHANTEPIE (35135) 8 rue des Lilas, décédée à RENNES (35) le 3 juillet 2023, a institué plusieurs légataires universels.

Ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Gaëlle BUNEL, 7 rue des Landes 35135 CHANTEPIE, le 2 octobre 2023, dont la copie authentique accompagnée d'une copie du testament ont été adressées au Greffe le 30 octobre 2023.

Dans le mois suivant cette réception, l'opposition à l'exercice par le légataire de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Gaëlle BUNEL. En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

L237J11246



ENVOI EN POSSESSION

Par testament olographe en date à Fougères, du 24 juin 2019, déposé au rang des minutes de Maître Christophe BARBIER notaire à FOUGERES, suivant procès-verbal de description et de dépôt dressé par lui le 11 juillet 2023 et suite à la vérification et au contrôle de la saisine du légataire universel suivant acte reçu par ledit Maître BARBIER, en date du 31 octobre 2023, Monsieur Julien ROCHELLE né le 30 juin 1937 à Fougères (35), demeurant à Fougères (35), 6 rue de Bayeux, et décédé à Rennes (35), le 11 mai 2023, a institué un légataire universel. Les oppositions seront reçues dans le délai d'un mois à compter de la réception du récépissé délivré par le greffe du Tribunal Judiciaire entre les mains de Maître Christophe BARBIER, notaire chargé du règlement de la succession.

L237J11329

annonceleale@7jours.fr

POUR RETROUVER
CHAQUE SEMAINE
L'ACTUALITÉ DE VOTRE
RÉGION

ABONNEZ-VOUS
WWW.7JOURS.FR



CLUB 35 
Ille-et-Vilaine

Barbara DALIBARD

Présidente du Conseil de Surveillance

Groupe MICHELIN

LUNDI 20 NOVEMBRE 2023

19h - ROAZHON PARK Rennes

« Redéfinir ensemble les transports dont nous aurons besoin demain, plus écologiques et plus efficaces grâce aux technologies, mais aussi plus inclusifs et plus sobres, est un défi qui ne cesse de me passionner. »

*Barbara DALIBARD,
GROUPE MICHELIN*

FLASHEZ INSCRIVEZ-VOUS



02 99 87 42 98

lydie.gautier@medef35.fr



NOTRE SÉLECTION IMMOBILIÈRE

Tourny Meyer, spécialiste de l'immobilier pour les professionnels.

Trouver des locaux est un choix stratégique. Nos consultants vous accompagnent dans la recherche de nouveaux bureaux ou locaux d'activités. En faisant appel à nos experts, vous bénéficiez de leur connaissance du terrain et des meilleures opportunités du marché. Retrouvez l'intégralité de nos offres sur tournymeyer.fr.



MILLENNIAL PARK | EXCLUSIVITÉ ATALANTE VIASILVA

Accès immédiat au métro et services

- Programme neuf
- Certification BREEAM Very Good
- Livraison 2025/2026

divisible dès 215 m²



ILOT SOLFERINO ZAC EURORENNES

Au pied de la gare LGV – Paris en 1h30

- Programme neuf avec terrasses
- Certification BREEAM Very Good
- Livraison 2025

3 646 m² divisibles



LA RUCHE | EXCLUSIVITÉ ATALANTE VIASILVA

Au pied du métro

- Programme neuf comprenant 4 bâtiments
- Certification BREEAM Very Good
- Offre servicielle importante

21 000 m² divisibles



KAIDO ZAC ATALANTE CHAMPEAUX

Au sein d'un parc d'affaires

- Proche accès rocade
- 3 surfaces de bureaux (1^{er} et 2^{ème} étage)
- Belles prestations

1 265 m² divisibles



RUE MAURICE FABRE ZAC ATALANTE CHAMPEAUX

Au sein d'un parc d'affaires

- Transports en commun à proximité
- Un immeuble indépendant en R+2
- Belle visibilité

1 811 m²



BALUS PHASE II | EXCLUSIVITÉ ST GRÉGOIRE

Sur un axe passant

- Programme neuf
- Excellent ratio parking
- Livraison 2025

divisible dès 250 m²



LA CONNAISSANCE DES TERRITOIRES •

RENNES | BREST | LORIENT/VANNES | NANTES
BORDEAUX | BAYONNE | TOULOUSE | MONTPELLIER

Tourny Meyer, 318 rue de Fougères, Immeuble le Noven, 35 700 RENNES - Transaction sur immeubles et fonds de commerce (loi Hoguet) - conseil en stratégie immobilière de locaux professionnels - CPI N° 3502 2018 000 028 970 délivrés par la CCI d'Ille et Vilaine - Garantie financière : GALIAN 89 rue de la Boétie, 75008 PARIS pour un montant de 120 000 € - La société Tourny Meyer ne doit recevoir ni détenir d'autres fonds, effets ou valeurs que ceux représentatifs de sa rémunération ou de sa commission.

